

D00144773

Agents d'émobilisés
(Correspondance)

1939

1 Mouvement Vici L. Mauc

Je vous informe que M^r Mauc, 14.191 Attache echelle 7,
mobilite le 26 Dec- 1939 a Epinal, a ete reforme M^r E.
par la Commission de reforme d'Epinal en date du 1^{er} Septemb.
1939.

M^r Mauc a repris son service ce jour a la Section -
Alenay, le 2 Septemb 1939.

Le Chef de la Section

L.olat

2^e Section a- Sablé

Reentrée d'agents mobilisés X

M^r Lefol cantonnier a- Sablé porteur d'un fascicule S
parti le 2 sept. 1939 a- la C^{ie} de Réquisition
n° 75 a- Souloigné y Ballon est rentrée
a- Sablé le 5 sept. au matin.

M^r Porcher cantonnier a- Guicé. Pierogné parti le
2 sept. 1939 au C.M. aviation n° 31
sergent de S^t Symphorien Tours. est rentrée
a- la brigade le 5 sept. 1939
Est parait. il affecté sp^{al} sans avoir encore
reçu de fascicule.
Reste dans ses foyers jusqu'à nouvel ordre.

Sablé. 5 Sept. 1939.

T

Amédée

Transmis a- Amédée sur ses lettres.
a- titre d'avis.

6. 9. 39
Amédée

3^{ème} Section - Sablé

Je vous informe que m. m.

Chanteloup cantonniers 2^e Co^m à Bouries

Leboulleux - - do - 6^e - a Elvoine

qui ont été mobilisés le 3^e 7^{he} et
pour la Riq^{ue} des animaux et voitures
ont été renvoyés dans leurs foyers
et ont repris leur service ce jour

6 Septembre

Lasuze 6 7^{he} 1939
Chef de district,
Dey

T

Transmis à Amédée...
à titre d'avis.

7. 9. 39.
Amédée

3^e Section - sable

Je vous informe que m. Mitvier
Cantonnié, 3^e Canton ~~qui~~ qui avait
été mobilisé le 2 septembre 1939

(Rég. ^m des annuaires et voitures à Fay)

est rentré à la brigade ce jour
5 septembre où il a repris son
service.

Lesuzach 5 - 7 ^{he} 1939
Luchefalidistrit,
Ouy

5/

Provenant à Annedimennet
Lutteurs, a tén de ceci.

5. 9. 39

Cuoguen

505-8

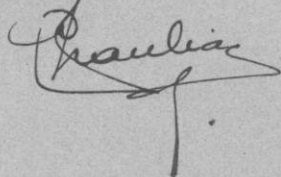
BM

Arrond. Vieux-Québec

Je vous fais connaître que
 le cantonnier Bruneau 7570,
 cantonnier à Boroz, figurant
 sur la liste n° 2 du 6-9-39,
 comme mobilisé le 4-9-39,
 a été renvoyé dans ses foyers
 le jour 7 septembre 1939 - et a repris
 son service -

Laval, le 7-9-39

Le Chef de Section



P

2^e Section
à Arrondissement-Voie

Le Mans

x

Copie rappelée sous les drapeaux
(Suite à liste adressée le 6^e juil. 1939)

Le cantonnier André Hippolyte n^e 186.901 de
Cannière-Beille, n'est pas parti le H-9-39 à
la H^e son de ch^u de fer de Campagne à Rouen.
Prière de vouloir bien le rayer.

La Loupe, le 7^e juil. 1939

Le Chef de Section,

J. Dufour

P

Arrondissement
du MansSOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
Région de l'Ouest
VOIE ET BATIMENTS1^{re} Section

Relevé des agents mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.

Matricule	Nom	Emploi	Résidence	Date de		Observations
				Mobilisation	Reprise de service	
15049	Prébion	Cantonnier S. & S.	Le Mans	3 septembre	11 septembre	8
11435	Gentil	Cantonnier	Commercy - Beillé	3 - id -	10 - id -	11
8351	Denis	~ id ~	M. Mars la Rivière	5 - id -	10	11
7490	Guérinet	~ id ~	Commercy - Beillé	25 août	10	2 Reforme le 9 septembre 1939
7560	Chibault	~ id ~	Le Mans	11 septembre	7	8
2059	Mabon	~ id ~	Le Mans	3 - id -	6	13

Au Mans, le 11 septembre 1939

Le Chef de la 1^{re} Section

Urie

902 - Support - Royal - A cigne' - Cantonner
partie le 3 - 9 - Rentre' - le 6/9 -
classe Aff^{on} - Sh.

1^{re} Section

a Arrondissement

Je vous informe que M. Gaulupeau
N^o 28 H, Cantonnier S. E. S au Mans
mobilisé le 25 août 1939, a repris
son service au Réseau le 14 courant.
Le Mans, le 15 septembre 1939

Le Chef de la 1^{re} Section

P/
Arrondissement - 4^e cir

Le coutournier David Joseph -
n^e 196.792 - n^o de code 502-15
coutournier à Pontgautier est
entré à sa brigade le 18 7^{ème} 29.

Il était parti le 6 courant
au C. M. 42 à Laval et a reçu
un nouveau fascicule (30 jours).

La Loupe, le 15 7^{ème} 29
Le chef de section Rpal
J. Dupuy

Annexe:

1 Bordereau d'envoi. (Retourné au B.M. le 16 Sept^{ème} 29)

1^{re} Section
— 1

Le Cantonnier Renaudin Gaston N^o 7554
du Mans - Lignage mobilisé le 3 septembre
et affecté à la Réquisition des Chevaux à Voies
est rentré à notre service le mardi 19
septembre à l'embarcadere de 7^h.

Pendant son stage militaire il a
touché 7 journées à 24^{fr} 00. —

Le Mans, le 20 Sept. 1939

[Signature]

P Transmis à l'arrondissement
à titre de renseignement

Le Mans, le 21-9-39

Le Chef de la 1^{re} Section

[Signature]

1^{re} Section.
à Arrondissement,

Je vous informe que
M. Madelaine N^o 16 205, Contournier
au Mans, mobilisé le 15 courant
a repris son service au Mans
le 21 septembre 1919.

Au Mans, le 23-9-19

Le Chef de la 1^{re} Section

Unon

Arondissement de Mans ^P

Suite à Communication téléphonique -

Agents rappelés par l'Autorité Militaire et renvoyés dans leurs foyers.

— Québec N° 1162 Cantonner S. E. 1 à Contalain parti le 5/9/39 Reçu le 9/9/39

— Vastis N° 8517 Cantonner à Linière. Boutey — le 27/8/39 — 25/9/39

Chateau du Loué 25/9/39

Le Chef de Section

[Signature]

P

1^{re} Section
à Brionne,

Je vous informe que M. Rochard
N^o 196. 797, Cantonnier au Mans
(Code 301 11) qui avait été mobilisé
le 5 septembre a repris son service
au Mans le 3 octobre 1919.

Le Mans, le 3 octobre 1919

Le Chef de la 1^{re} Section

W. W.

aff. 11

I Mondillemeut Voi Leffaut.

Je vous informe que M^r. Leffaut. Jean. 15206
aide surveillant, S.E. à Meris Beaumont.
revenu d'arrêt les jours le 21 Octobre 1939.

Est actuellement au litraire de maladie jusqu'au
Novembre 1939. (voir) Albuminurie suite
de contusion Rénale, contractée aux Armées -

Ci joint l'avis de mutation M^r. C. ^{Transmis le}
28-10-39

Alençon, le 27 Octobre 1939

Le Chef de la Section

Lolau

P.J.

CB * Arrondissement Voie Leffaux.

Je vous informe que M^r Leffaux, Jean, M^e 15.208, aide
Bouvillat S.C. à Viry - Beaumont, mobilisé du
26 Août 1939, comme caporal au 23^e R^e de tirailleurs Algériens.
S'est présenté ce jour à la section, nous faisant connaître
qu'il avait été évacué le 23 Septembre 1939, il fut
ensuite réformé N^o 2. temporaire par la Commission de Reforme
d'Alger du 17 Octobre 1939.

M^r Leffaux, est retenu dans ses foyers, du 21 Octobre 1939.

POP 4^e Section - Alençon Alençon, le 28 Octobre 1939

La situation militaire de l'intéressé
tant modifiée, il convient de m'adresser,
établi en double exemplaire, l'avis de mutation

Mod. C. d'usage comportant tous renseignements utiles. En outre, il y a lieu de l'inviter
à reprendre son service immédiat, nous fait connaître la date.
(Pièce à me retourner)
44-10-39. P.

Pris note
M^r

Colat

P

1^{ère} Section
à Arrondissement

Je vous informe que
M. Mézelay, M^e 194.011, Surveillant
S. E. S. au Mans (521.01) qui avait
été mobilisé le 2 septembre 1939,
a été remis à la disposition du
Régiment pour 3 mois.

M. Mézelay a repris son service
le 21 octobre 1939.

Le Mans, le 23 octobre 1939

Un
votre

avis note
H

2^e Section
à Arrondissement - Voie

Les agents ci-dessous :

Gélard, Marcel, Aide-ouvrier, n^o 19.570
et Dausand, Armand, ouvrier. 1^{er} cl., n^o 19.568
à l'equipe caténaire de La Loupe,
n^o de code : 508-19 ont repris leur
service à La Loupe le 11 octobre 1939.

Ils avaient été rappelés sous les
drapeaux le 3-10-39 et ont reçu
un nouveau fascicule (30 jours)

La Loupe, le 11-10-39

Le Chef de la 2^e Section

P. 2^e Section. (La Loupe)

Arnaud

Les intéressés ayant reçu un nouveau fascicule, il
convient de m'adresser, pour chacun d'eux, un avis
de mutation mod. C, en double exemplaire, comportant
les renseignements d'usage. Priée à me retourner.

P. Arrond. Voie
ci-joint mod. C. (1 ex.) en ce qui concerne Dausand et 2 copies de
la note collée au fascicule de Gélard.
La Loupe, le 14-10-39

Le Chef d'Arrondissement V.B.

Le Chef de la 2^e Section

Arnaud

(102)

Le Mans, le 31 Octobre 1939.

Monsieur Le Chef du Service V. B.
Le Mans.

Suite à la liste nominative des agents
mobilisés, que je vous ai adressée le 19 courant,
j'ai l'honneur de vous informer que
les agents désignés ci-après ont été démobili-
sés et remis à notre disposition :

N° 15206.. Le Moal, Aide Surveillant S.E.S. à Thoiry B.
(Réformé Temp.) est rentré le 21 Octobre 1939.

N° 194011.. Hézeay, Surveillant S.E.S. - Le Mans,
a repris son service le 21-10-39.

N° 7630.. Vincelleux, Cantonnier à Pithé, rentré le
30-10-39 (Père de 4 enfants).

Le Chef d'Arrondissement V.B.

P

M^{re} Helier
à Briondenne.

Je vous informe que M. Pierre
Marric M^{re} 756 (501 H2) mobilisé le
27 août 1939 et M. Faucault Roger
M^{re} 1159 (501 H6) mobilisé le 28 août 1939
ont été démobilisés le 28 courant et ont
repris leur service au Mans le
lendemain 29 octobre 1939.

Le Mans, le 31 octobre 1939

Moi

(P.P.) Transmis à Monsieur Le Chef du Service
M. B^{lt}, Le Mans, à titre d'information.
Le Mans, le 2 Novembre 1939.

2 Mondissemment Vair Leffaut. xx

Je vous informe que M^r Secoute, Henri, Mⁿ 16.266.,
Caudannier, (1) à Jaccé - St-Gervais, mobilisé du 25 Avril 1939,
a été renvoyé dans ses foyers le 29 Octobre 1939, comme
 père de cinq enfants .

Cet agent a repris son service le 31 Octobre 1939.

(1) La section avait indiqué par erreur
que l'intéressé était gendre à Maresché.

Aleuay, le 1^{er} Novembre 1939

Le Chef de la Section

Voir note 16

Colas

1^{re} Section

Je vous informe de la rentrée à la
Brigade du Quai des agents
Jenne et Dupont.

* Jenne Lucie, ^{Al. 11.575} mobilisé le 27. 8. 39
démobilisé le 28. 10. 39
date de reprise = 29. 10. 39

* Dupont Marcel, ^{Al. 14.490} mobilisé le 2. 9. 39
démobilisé le 28. 10. 39
date de reprise 29. 10. 39

voir note
16

Le Mans le 2 11. 39

Le Chef de District P^{ai},

[Signature]

Transmis à Arrondissement
à titre de renseignement.

Au Mans, le 2 Novembre 1939

Le Chef de la 1^{re} Section

[Signature]

2 Section La Loupe

Je vous informe que le Cantonnier
Canton^{le} Mⁿ 11443 mobilisé le
14 septembre 1939 a été renvoyé dans
ses foyers le 29/10/39 par application
du télégramme ministériel n° 133 du
25/10/39.

Ces agents à repris son service
à la brigade Canton 29 (502-22) le
31 Octobre 1939.

La Loupe le 31/10/39

Le chef de District

Quinotte
7
F. Guinot

A. L'avis de mutation

R
C.V.
Transmis à Arrondissement Voie
à titre de renseignement
La Loupe, le 2/11/39

Le Chef de la 2^e Section

7
J. Brousse

P

1^{ère} Section
à Arrondissement,

XX

Je vous informe que M. Madelaine
M^{le} 16.206, Cantonnier au Mans (501-11)
qui avait été mobilisé le 10 octobre
1939 a repris son service au Réseau
le 1^{er} Novembre 1939.

Le Mans, le 1^{er} Novembre 1939

Le Chef de la 1^{re} Section

Nivier

Quis note
H

Vitry, le 30 octobre 1939

xx

Monsieur Fresnel
chef de Section p^u Vitry

Je vous informe que le contonnia
Vincelens Auguste n^o 7630 ^{code 506.114} / ^{spéc} de 4
enfants a été remis à disposition, du réseau ce
jour 30 octobre 1939.

son fascicule mod 2. porte la mention -
Est placé dans la position " sous affectation -

Le chef de St p^u.

Foucaud

P. & C.V.

506

Transmis à Arrondissement Roie Le Mans
à titre de renseignement.

Vitry, le 30 octobre 1939

Le Chef de Section P^u

A. Fresnel

P. & P.

(A.)

6^e Section Vitry.

La situation militaire de Vincelens étant modifiée,
il convient de m'adresser un avis de mutation mod. C (en double exp.)

(Pièce à me retourner)

Le Mans, le 31 Octobre 1939.

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

communiqué à l'inspecteur

pour m'adresser l'avis de mutation mod. C demandé.

Vitry, le 2 Novembre 1939

Le Chef de Section P^u

A. Fresnel

Le 6 Nov 1939

Chef de District Principal

Foucaud

P.

Retour à Arrondissement Roie Le Mans
avec l'avis mod. C demandé en double exemplaire

Vitry, le 7 novembre 1939

Le Chef de Section P^u

A. Fresnel

Défection.

J'ai l'honneur de vous informer
que M^r Léon Robrieu, ^{20.033} qui était
mobilisé au 41^e Rég^t d'Infanterie,
a été renvoyé dans ses foyers où il
reprendra son service comme
Cantonnier à Grez-y-Bouère,
demain 31 octobre.

Château G. le 30/10/39

Lapierre

Retour à 3^e District

Pour nous adresser à
après m^{re} à établir d'après
le décret militaire de M^r Léon.

Paris le 1-11-39

Défection

Le chef de section G. L.

Ci-joint en 2 exempl.

L'avis de Mutations M^r C. P. aura été reçu demain

Château G. le 2/11/39

Ci-jointes m^{re} et concez-

nant M^r Léon.

Paris le 3/11/39

Le chef de section, G. L.

Lapierre

Calv

Pop

Monsieur Le Chef de Service Tracé et Bâtiments, Le Mans

J'ai l'honneur de vous informer que les agents désignés ci-après ont été démobilisés :

- - M^{le} 11.443. - Coantig, Cantonnier à la Loupe, rentré le 29-10-39
- - M^{le} 11.575. - Thuerenne, - do. Le Mans, - do. le 28-10-39
- - M^{le} 14.490. - Dupont, - do. Le Mans, - do. le 28-10-39
- - M^{le} 16.266. - Leconte, Garde à Mansché, - do. le 29-10-39
- - M^{le} 20.033. - Lévy, Cantonnier à Gennez Long, - do. le 30-10-39
- - M^{le} 16.206. - Madelaine, - do. Le Mans, - do. le 31-10-39.

Le Mans, le 9 Novembre 1939

200P)
Monsieur Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments
Le Mans.

J'ai l'honneur de vous informer que les agents désignés
ci-dessous ont été démobilisés et remis à votre disposition aux
dates ci-après :

Matricule 7494.	Harck,	Carionnier	Le Mans..	10-11-39.
7588.	Durieux,	do	La Haulte Boul.	12-11-39
7540.	Boulay,	do.	Conneré Beillé	11-11-39. Avis C le 22-11-39
2615.	Baré,	do.	La Loupe	14-11-39.
7854.	Dubois,	do.	Nogent le Rotrou	15-11-39.
7572.	Hessier,	do.	Vingt-Henaps.	17-11-39. Avis C le 22-11-39

Je vous transmettrai, dès réception et s'il y a lieu,
les avis mod. C. correspondants.

Le Mans, le 20 Novembre 1939.

Le N° 11 Arrondissement Voie Le Chant.

Je vous informe que M^r Bellier, Paul, M^r 1542, cantonnier à
Vingt-Haenaf, mobilisé du 2 septembre 1939, aux armées, est affecté
Spécial S. M. C. P. et pour ce motif, renvoyé dans ses foyers de jour
15 novembre 1939.

Cet agent reprendra son service à l'unité 504.15. Vingt-Haenaf
lundi 20 novembre 1939.

Alençon, le 15 novembre 1939

Le Chef de Section

Colat

P.
C.V.

2^e Section
à Arrondissement - Voie

Le cantonnier Dubois Louis - n^o 7.854
à Mogent-le-Retrou - n^o de code : 508-33
rappelé sous les drapeaux le 7-9-39,
vient d'être démobilisé.

Il a repris son service & à
la brigade le 16-11-39.

Les 2 exemplaires de l'Avis de
mutation mod. C. vous seront
adressés dès réception.

La Coupe, le 17-11-39

Le Chef de la 2^e Section

J. Deluy

3

P
C.V.

2^e Section
à Arrondissement. 4^e Cie

Le cantonnier Paré Kleber, n^e 2.618,
à La Loupe - no de code : 502-22 - rappelé
sous les drapeaux le 27 août 1939, est
classé en affectation spéciale par décision
générale du Commandant de la
Région militaire de Paris en date du
11/11/39.

Il a repris son service à la
brigade le 1^{er} courant.

Le livret individuel de cet agent
ne comporte pas encore de fascicule,
la copie en double vous sera adressée
dès qu'il en sera muni.

La Loupe, le 16-11-39

Le Chef de la 2^e Section

J. Buisson

P.
O.V.

2^e Section
à Arrondissement - Poie

Le cantonnier Boulay Maurice
n^o 7.540, à Combré - Beillé -
n^o de code: 50 3-45 - rappelé tous
les drapeaux le 15 août 1919 est
retré dans les foyers le 11-11-19.
Il a repris son service à la
brigade le 11 courant.

Les 1 exemplaires de l'avis de
mutation mod. C. vous seront
adressés dès réception.

La Loupe, le 14-11-19

Le Chef de la 2^e Section

J. B. B.

M.

P. et CV.

liffé sur le relevé alph.

5^{ème} section.

A arrondissement V. B. Le Mans.

Le cantonnier Durieux, M^{le} 7588 de la Flutte Coulombiers
vient d'être démobilisé pour 3 mois.

Il a repris son service le 13 novembre 1939.

Nous vous ferons parvenir tous renseignements concernant
la nouvelle situation militaire de M^{le} Durieux, dès que
nous serons en possession de son liget militaire que nous
demandons ce jour.

Alençon, le 13 novembre 39.
Le Chef de Section

Glac

P

3^e district à 1^{re} Section

le contourner Huet, Médéric, m^l 7.7.94
de la brigade 501-34, a été libéré
le 10 Novembre et a repris son
service à la S.N.C.F. le lendemain
11/11 - -

le chef de district

Foucault A. H.

11-11-39.

Transmis à Arrondissement
à titre de renseignement.

Le Mans, le 13-11-39

Le Chef e la 1^{re} Section

Union

1008

agents mobilisés
mis à la disposition
de la S.N.C.F.

Monsieur le Chef du service de la Voie et des Bâtimens
Paris.

Suite à votre transmission du 22 courant de la lettre
"Services Administratifs" en date du 21 Novembre 1939.

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous, par catégorie,
les renseignements demandés :

- 1^{ère} Catégorie. Agents qui étaient en instance de classement dans l'A.S. = 23
- 2^e Catégorie. Agents renvoyés à notre Arrondissement par la Commission Clignancourt = "
- 3^e do. Agents des classes 09, 10 et 11 ou rattachés à celles-ci en
raison de leur situation de famille = 18
- 4^e do. Agents démobilisés par suite de réforme temporaire = 2

Total : 43

Je prends note pour vous renseigner au fur et à mesure
du retour d'agents démobilisés.

Le Chef d'Arrondissement V.B.
Le Mans, le 25 Novembre 1939

Signé : Frank.

Copie au Mans le 24-11-39.

Paris, 21 novembre 1939

Services Administratifs

N O T E

pour Messieurs les Chefs de Service,

Agents mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.

1°- A la mobilisation, la Région militaire de Paris avait en instance 5.400 demandes de classement dans l'Affectation Spéciale, dont un certain nombre d'agents de la Région Ouest.

Au mois d'Octobre, il a été décidé de donner suite, dans la mesure des possibilités, au classement de ces agents dans l'A.S., après avis de l'E.M.A.

Certains de ces agents rentrent donc en ce moment à la Région comme affectés spéciaux normaux.

2°- Des Centres d'essais examinent actuellement, en particulier dans la zone des Armées, les soldats qui se prétendent spécialisés dans les travaux d'ajusteur, tourneur, etc... De nombreux soldats sont admis à ces examens et envoyés à la Caserne Clignancourt, soit avec l'affectation "Usines de Guerre" soit, pour la plupart des anciens cheminots, avec l'affectation "Usines S.N.C.F."

La caserne Clignancourt renvoie ces derniers aux Régions soit en leur fixant une résidence, soit en les renvoyant purement et simplement à leur ancien emploi au chemin de fer.

3°- Enfin, d'autres agents, en petit nombre, des classes 09, 10, 11, démobilisés, rejoignent leur ancien poste.

A { Je vous serais obligé de procéder rapidement à un examen détaillé auprès des intéressés et de m'adresser, pour le 27 Novembre, la liste numérique de chacune de ces catégories. Je vous demanderai de me signaler, en outre, les autres cas de démobilisation qui auraient pu se produire.

Le Chef des Services Administratifs
signé: NOTREUL

Copie transmise à Monsieur le Chef d'Arrondissement *au Mans*

avec prière de m'adresser pour le 26 courant les renseignements visés en A.

.....

Prendre note de me renseigner, à l'avenir, au fur et à mesure du retour d'agents démobilisés en indiquant pour chacun d'eux le motif de la démobilisation.

Paris, le 22 Novembre 1939
Le Chef du Service de la Voie
et des Bâtiments

M.

4	X Audouin	15447	+ S-2 ^{RV} SA	-	Canti. non propri AS
X	Lagrange	198282	- 1933 - AS ²	-	Canti. Mpe AS 22-2-39
1	Paillet	186001	1921 - AS ²	-	Canti. non propri AS
3	X Hueb	7494	1924-28-M	-	Canti. Mpe AS 22-2-39
X	Darcup	7588	+ S-2 ^{RV} AS-90 ^J	-	Canti Mpe - 90
4	X Boulay	7540	+ S-2 ^{RV} AS 90 ^J	-	d. - 90 -
3	X Bani	2615	+ J-2 ^{RV} M	-	de - do -
2	X Dubois	7854	1927-31-M	-	de - do -
9	X Huchier	7572	- 1926-30-AS	-	de - do -
X	Fontey	11443	- 1919-33-S.A.	-	d - non Mpe
5	X Lemerme	11575	+ J-2 ^{RV} 1928 M	-	d - 90 -
X	Dupont	11490	+ A-2 ^{RV} SA	-	d - 90 - 5 mts
9	X Lecomte	16266	+ A-2 ^{RV} SA	-	d - 90 -
X	Compagnon	20038	- 1910-S.A.	-	d - 90 -
X	de Gaulle	16225	- 1928-M	-	d - 90 -
X	Reynier	2580	+ A-2 ^{RV} M	-	d - 22-2-39
1	X Lecoq	15206	- 1933-34-RT	-	Canti - non Mpe
X	Cheray	19405	- 1932-33-M	-	lunet SES 9-12-38
9	X Vincelup	7639	+ A-2 ^{RV} 1928 SA	-	Canti. Mpe 22-2-39
1	X Gelard	15570	- 1928-29-AD ³⁰³	-	aid and ² - Mpe AD-24/5/39
1	X Boudana	195202	- 1933-AS-90 ^J	-	ouv ¹ l ¹ d - Mpe AS 9-12-38
X	Lochard	196797	- 1932-AS-30 ^J	-	Canti. - Mpe 9-12-38
X	Guire	1162	- 1933-AS-30 ^J	-	Canti SES. Mpe 9-12-38
X	Pollet	8517	+ J-2 ^{RV} SA	-	Canti - non Mpe
6	X Renaudy	7554	+ J-2 ^{RV} M	-	Canti. 22-2-39
X	David	196792	- 1932-AS-30 ^J	-	90 - 9-12-38
X	Gaulupeau	20384	+ J-2 ^{RV} M	-	Canti SES - non Mpe
1	X Sarrat	902	1931-AS-30 ^J	-	d - Mpe AS 9-12-38
X	Bichet	15049	1929-31-M	-	Canti SES - non Mpe
X	Gentil	11488	- 1910-28-M	-	Canti non Mpe

1 Moreau	11483	- 1928-32 M. Cant.	non ppé
X Rousseau	8335	1926-30 M. 8°	8°
André	126901	(non mobilisé)	1919-21 AS 4°
X Bruneau	7570	- P.V. 2° R ^M 1928 M. Cant.	ppé 22-2-39
X Chanteloup	13431	+ S. 2° R ^V 1929 M. - Cantonnier à Yèvres	- Cant. non ppé
X Leboldoux	7548	+ J. 2° R ^V M. Cant. Choise	- 8. ppé 22-2-39
X Metivier	7642	- + A. 2° R ^V 1928 M.	- 8. - do -
X Maine	14191	1933-34 - RT.	- attaché non ppé
X Lefol	7576	Cantonnier à Laillé + V. 2° R 1930 M	- Cant. 22-2-39
X Porcher	8319	1929 AS 90.3	Cant. ppé 22-2-39.

38

Agents démobilités:

21 1^{re} catégorie : Ayant fait l'objet de propositions d'affect. spéciale: 21

4 Foucault	11509	- Cant. 1931 - + V. 2° R M	- non ppé
3 Denis	8351	- 8° + S. 2° R ^M 1930 M	- 8°
X Guérinot	7490		Réformé 1928 M - Réformé
X Thibault	7560	+ J. 2° R. 1928 M	- proposé
X Marbon	2059	+ A. 2° R ^V 1927 M	- do -

43

N^o P Monsieur Le Chef du Service, N^o 1345
Le Mans.

J'ai l'honneur de vous informer que
les Cantonniers Audouy, N^o 15.447, de
La Ferte-Bernard et Lagrange, N^o 198.282
des Tranchés Lublé ont été immobilisés à la
date du 18 courant et remis à notre disposition.

Je vous ai transmis les 22 et 23 courant
l'avis de mutation mod. C les concernant.

Le Mans, le 25 novembre 39.

Le Chef d'Arrondissement V.B.

P
C.V.

2^e Section
à Arrondissement. Voie

X Le cantonnier Audoux Eugène.
n^o 19.447 à La Ferté-Bernard.
n^o de code 502-42, rappelé
tous les drapeaux le 26-8-19
a été renvoyé dans les foyers
le 18-11-19.

Avis C
transmis le
23-11-19.
En-joint les 2 exemplaires de l'Avis mod. C.

La Loupe, le 22-11-19

Le Chef de la 2^e Section

Delaunay

P

507

M. Langlais.

Lagrange (198282)
est classé dans l'affectation
une durée indéterminée
service le lundi 20 Nov^{bre}
un avis de mutation militaire
agent

Ch. la Vallée 18 Nov^{bre} 1939

LE CHEF DE DISTRICT

[Signature]

17

Grouper à l'arrondissement
Le Mans

17

CHATEAU-de-LOIR 20 NOV 1939

LE CHEF DE SECTION

[Signature]

Cet agent avait été mobilisé le 27 Août 1939

La Loupe le 29/11/39

2^e Section

Je vous informe que M. Richard
n^o 13031 aide auxiliaire équipe technique
mobilisée du 3/3/39 à été renvoyé dans
ses foyers afin de mise en affectation
au titre de la S.N.C.F. suivant note de
service n^o 5428 ~~et~~ n^o 5428 N.A.T. du g.^d C. de la
région militaire de Paris en date du 7.11.39
Renvoyé dans ses foyers le 28/11/39
Reprise de service au travail le 29/11/39

Code: 502-39

Le chef de District

[Signature]

P. Transmis à Arrondissement-Voie

P.P. Copie transmise La Loupe le 30/11/10. 39
à M. le Chef de Service Le Chef de la 2^e Section
de la Voie et des Bâtiments.

[Signature]

à titre de renseignement.

Le Mans, le 2-12-39

P

x

1^{re} Section
à Arrondissement,

Je vous informe que le
Cantonnier Gabaret M^e 196.350, (Sol. 11)
mobilisé depuis le 26 août 1959, a été
démobilisé le 29 novembre au matin et
a repris son service au Niveau le
même jour.

Le Mans, le 2 décembre 1959
Le Chef de la 1^{re} Section

W. W.

W. W.

F. B. M.

Le Mans le 5 Décembre 1939

Monsieur le Chef d'arrondissement
au Mans.

Vous voudrez bien me renseigner sur
la situation militaire exacte de M. Gelard
n^o 15570. Aide ouvrier catégorisé.

1^o Quelle est sa date de mobilisation?

2^o Quelle est sa date de libération?

3^o Quelle est la date effective de reprise
de service.

C'avis modèle C que vous m'avez
adressé, ^{est incomplet} ~~manque de précision.~~

LE CHEF DU SERVICE
DE LA VOIE ET DES BATIMENTS

INGÉNIEUR EN CHEF DE L'ENTRETIEN

Avis mod. C. le 6-12-39.
aux 1^{er} et 2^e échelons.

MR

P^r B.M. Le Mans le 5 Décembre 1939

Monsieur le Chef d'arrondissement
au Mans.

Je vous prie de m'adresser un avis
de mutation modèle C, concernant
M^r Hami. N^o 14191, attaché Ecole 7
au Mans qui aurait été mobilisé
le 26 août 1939.

Cet agent avait repris son service
le 3 septembre dernier.

Ce modèle C devra mentionner
1^o la date de mobilisation, 2^o celle
de la démobilisation, avec le motif
de la remise et la disposition de
la Région et 3^o la date de reprise
effective de service.

Avis mod. C adressé
le 6-12-39 aux
1^{er} et 2^e échelons.

LE CHEF DU SERVICE
DE LA VOIE ET DES BATIMENTS
L'INGÉNIEUR EN CHEF DE L'ENTRETIEN



505-8

Carron & Voie L'Esau.

Il n'y a pas eu de changement de fascicule.

Gousier Goriard a été dirigé sur le Centre mobilisateur d'Hayem pour mise & affectation spéciale, le 28 novembre 1939.

Seu fascicule lui a été retiré, et un nouveau lui a été remis.

Les mentions portées sur ses livres militaires sont les suivantes :

1° Dirigé sur CMT d'Hayem pour mise & affectation spéciale le 28.11.39.

2° Renvoyé dans ses foyers le 29.11.39.

Ariz. Mod. C. group 1^{er} et 2^e échelons le 7-12-39

Laval. le 6.12.39

Le Chef de Section

Chaselia

5^{me} Section
Laval

Agents démobilisés
pour suite de mise en
"Affectation spéciale"

Arrond^t V.B.
Le Mans

Code	N ^o	Noms.	Emploi et Résidence d'emploi	Date de mobilisation	Date de démobilisation	Observations.
SoS 32	196802	Girard André	Cantonniere Louvigné	2 Sept 39	29. 11- 39	Après 103 services mis en le 4 décembre 39 affectation spéciale.
P		5 ^e Section (Laval)				

Y a-t-il eu changement du fascicule
de mobilisation? Dans l'affirmative, prière de
m'adresser l'avis de mutation mod. C. comportant
tous les renseignements utiles et notamment la durée
de l'affectation spéciale. P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

5-12-39.

Laval le 4 Décembre 39
Le Chef de Section p/p^{al}

Paulin
J.

503-4

4^e De a l 2^e ju X 25

Le Cantonnier Gaillard René
no m^{le} 7644 de 2^e Lyhain - Millay
qui avait été mobilisé le 29 août
a été renvoyé dans ses foyers et a
repris son service ce jour

Angers 27 NOV 1939

Le Chef de District

Am

5 enfants.

[9] et C.V.

Transmis à l'Arrondissement

Voie Le Mans à titre de renseignement.

Ces cartes Mod. C. vous seront adressées
dès réception.

A) En attente

Le 5-12-39
Le Chef de Secteur Spal.
Angers

P

1^{re} Section
à Arondissement,

Je vous informe que M. Garot
M^{le} 11.489, Code 501.11, Cantonnier
au Mans, mobilisé depuis le
23 août, a été renvoyé dans ses
foyers le 13 décembre au
matin, comme père de enfants,
et a repris son service au
Réseau le même jour.

Le Mans, le 14 décembre 1939

Le Chef de Section

P

Arin

P

11/11/39

P

1^{re} Section
à Arrondissement

Je vous informe que M. Dupré
M^{le} 14.099, Code 501.11, Cantonnier au
Mans, mobilisé le 2 septembre 1939 a
été réformé le 24 novembre et renvoyé
dans ses foyers le 26 novembre 1939.

Cet agent a repris son service au
Réseau le 27 novembre.

Au Mans, le 15 décembre 1939

Le Chef de la 1^{re} Section

Avis émis
le 27-12-39

Renseignement reçu ce jour du Gare Gize
du Mans.

Le Chef de Section Principal

Woir

Woir
16

H. B. M. Le Mans le 6 Décembre 1939

Monsieur le Chef d'arrondissement
au Mans.

Je vous prie de me faire connaître
la situation militaire actuelle de M. Dubois
n° 7854, Cantonnier à Nogent le Rohou
qui mobilisé le 9 septembre 1939
aurait été mis à la disposition
d'une usine travaillant pour la
défense nationale.

L'avis de mutation modèle C
que vous m'avez adressé, manque
de précision à ce sujet.

T

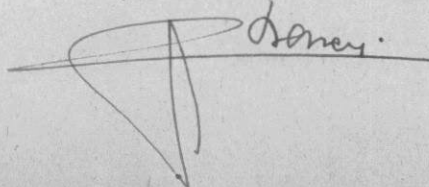
P. P.

Transmis à la 2^e Section. (La Loupe)
avec prière de me renseigner très exactement sur les motifs de démobilisation
de M. Dubois, n° 7854.

Suite à l'avis mod. C que vous m'avez fourni à ce sujet.

Le Mans, le 8-12-39.

P. le Chef d'Arrondissement V. B.

 V. B.

2^{ème} Section

Je vous confirme vous avoir donné sur la fiche de mutation C. tous les renseignements contenus dans le livret militaire à Dubois. Lui-même ne peut fournir de renseignements complémentaires - Il n'a pas fait de demande. - Il a reçu l'ordre de partir, il est venu prendre son service à Nogent-le-Rotrou

Le 10 Décembre 1939

Le Chef de District
signature

N^o 1

Monsieur le Chef du Service Vie et Bâtiments
Le Mans

Je vous serais obligé de bien vouloir vous reporter à la réponse ci-jointe du chef de District intéressé

Le Mans, le 14-12-39

Service de la Voie et des Bâtiments.

Arrondissement du Mans

Liste des agents démobilisés au cours de la période du 26 Nov^{bre} au 15 Déc^{bre} 1939

No ^m br ^s	Noms	Fonctions	Date de démobilis ^{ation}	Motifs de la démobilisation
196.350	Gabaret,	Cantonnier	29 Novembre 1939	L'avis mod. C ^h is vous sera transmis dès réception. ↓ de
7644	Gaillard	Cantonnier	27 Nov ^{bre} 1939	
14099	Dupré	do.	26 , 1939	
11.489	Fauget	do.	13 Décembre 1939	
				Perte 4 enfants

Le Mans, le 18 Décembre 1939.

P
C.V.

La Section
à Arrondissement - Vaie

L'aid-ouvrier (équipe caténaire)
n.º 18846 à La Loupe

David Noël - n.º de code 502-19,
rappelé sous les drapeaux le
1^{er} septembre 1939 a été ren-
voyé dans ses foyers le
29 décembre 1939 -

Enjoint l'avis de muta-
tion mod. C bis -

La Loupe, le 27-12-39

Le Chef de la 2^e Section



mfu
17

Remarque
S. R.
28 Dec 1939

P
C.V.

2^e Section
à Arrondissement - Voie

Le cantonnier Tacoup Maurice
n^o 184.010 - n^o de code: 502-38
rappelé sous les drapeaux le 9-9-39
a été renvoyé dans ses foyers
le 22/12/39.

30 DÉC. 1939 Si. joint l'avis de mutation
mod. C bis.

La Loupe, le 29-12-39
Le Chef de la 2^e Section

[Signature]

1940

51)
Monsieur Le Chef du Service V.B., Le Mans

La liste nominative des agents mobilisés que je vous ai adressée le 19 Octobre 1939, indiquait que M. Tressier, Mle 8325, Cantonnier à Vingt-Hermap, a été mobilisé le 5 Septembre et je ne puis que vous confirmer cette date.

En ce qui concerne M. Rousseau, Mle 8335, Cantonnier à Erroy, la section intéressée m'avait indiqué que cet agent avait été démobilisé le 17 Septembre 1939 jusqu'à nouvel ordre; or, par note ci-jointe, elle me confirme qu'il s'agit d'un erreur de nom, l'intéressé étant toujours aux Armées.

Dans ces conditions, je vous demandais de vouloir bien faire supprimer l'annotation portée à cet effet sur la fiche mod. A de M. Rousseau.

Annexes:
2 notes.

Le Mans, le 4 Janvier 1940

Le Chef d'Arrondissement V.B.

5e Section (Laval)

Je suis bien d'accord pour l'él. de Brunard
et Brunard mais en ce qui concerne le
cantonnier Rousseau, N° 8325, il ne faut
y avoir eu mauvaise interprétation de son
état dont ci-joint tirage indiquée bien que
cet agent a été démobilisé, le 7 Septembre
jusqu'à nouvel ordre.

Je vous prie, en conséquence, de m'en
et de me fournir toutes justifications utiles
pour me permettre de poursuivre le service.

Amicalement:

1. constatance de
1. état à me retourner.

Le 24 nov. le 30 Décembre 1940

Le Chef de Section (Laval)

505-8

Arrond. V.B. Laval

Je constate à effet qu'il y a eu
erreur sur l'état joint, c'est le
cantonnier Brunard qui aurait
dû figurer sur le présent état et
non Rousseau qui est toujours
aux armées -

Laval le 2. 1. 1941

Le Chef de Section

Chauvin

505-7

Arrond. 5/13 Le Haut

5^e Section - Laval

Je ne m'explique pas votre
réponse ci. contre attendu que par
votre état en date du 9 septembre
écoulé, vous m'avez signalé
M. Rousseau, n^o 8335, cantonnier
à Erory comme rentré à la date du
7-9-39, démobilisé jusqu'à nouvel
ordre. Tenez de revoir et me fournir
toutes justifications utiles. Ne s'agit
il pas d'un autre agent ?

Réponse urgente.

Le Haut, le 28-12-39.

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

[Signature]

1^{er} Brumeau, 8335,
cantonnier à Erory,
mobilisé le 2 septembre 39
est toujours aux armées
est agent y a jamais été
renvoyé dans ses foyers -
Il doit s'agir d'un autre
à moi -
Laval, 16-12-39

Le Chef de Section
[Signature]

505-8

Arrond. 6/1 Le Haut

Le cantonnier Rousseau est
toujours aux armées -
ses agents ont fait l'objet de
correspondances au sujet de leur mobilisation
4^{er} Foreau, n^o 11473, cantonnier à Erory
mobilisé le 3 sept^e, démobilisé le 6 sept^e,
est reparti le 11 sept^e - C.M.I. à Hauts -
(note à Arrond. le 7-9-39).

4^{er} Brumeau, n^o 7570, cantonnier à
Erory, mobilisé le 2 sept^e, a été démobilisé
le 7 sept^e 1939, et pris son service le 8-9-39.
Est agent y est pas mobilisé -
(note à Arrond. le 8-9-39) -

Il doit y avoir interprétation de nom,
ces agents étant tous de cantons d'Erory.
Il doit s'agir de
Brumeau et non
Rousseau -

Laval, 10-12-39

Le Chef de Section

[Signature]

"BM

Le Haut le 17 Décembre 1939

Monsieur le Chef d'arrondissement.
au Haut.

D'après les renseignements que nous possédons,
M. Kellier, n° 8335, Cantonnier de Vingt-Haies
aurait été mobilisé le 5 Septembre 1939, la
fiche mobile à que vous m'avez adressée
indique 26 août 1939.

Je vous prie de me faire savoir laquelle
de ces deux dates est à retenir.

M. Rousseau, n° 8335, Cantonnier de
Loray a été mobilisé le 2 Septembre 1939, la
fiche mobile à que vous m'avez adressée
indique que cet agent a été libéré le
7 Septembre. Vous me donneriez tous
renseignements utiles et à Vingt-Haies.

Signé: Hervé.

N° P.) Transmis à la 5^e Section avec prière de
m'adresser d'urgence un avis de mutation allod. Ch.
comportant les renseignements demandés concernant
M. Rousseau.

P. Le Chef d'arrondissement V.B.

23-12-39.

du don. Rg.

du don. Rg. 13 juin

Section. Vingt-Haies

Mobilisation des larmes à épinguilles

vous rappelle que les Etats nouveaux des états
à l'arrondissement le 13 de chaque mois au

les distributeurs qui ont été des appareils (Stam
et le chef d'arrondissement

Signé: Chanon

Celui à: Distrit

de rappel d'instruction, m'adresser votre
A l'arrondissement, le 14 juin 1939
Le chef de Section (Municipal)

Reuland

505-P

Agents mobilisés.
et rendus à leur service -

arrond^t Vol
Le Gaur.

no ^m	nom	emploi	Residence	Date du 1 ^{er} depart	Date de Retour	Date du 2 nd depart	Unité d'affectation
11473	Moreau Marcel	cant.	Boroy	3-9-39	6-9-39	11-9-39	C.M.I. Gantes-
8335	Rousseau Victor	cant.	. d .	2-9-39	7-9-39	dimission jusqu'à nouvel ordre	C.M.A. Le Gaur. pour réquisition -

Laval le 9-9-1939
Le Chef d'Section pp^d
Paulin

Je suis bien d'accord pour et. et. oueue
et Blunau mais en ce qui concerne
Constantin Rousseau, N° 8335, il se peut
y avoir eu mauvaise interprétation de nom.
l'état dont ci. sont tirés indique bien que
cet agent a été démobilisé, le 7 septembre,
jusqu'à nouvel ordre.

Je vous prie, en conséquence, de revoir
et de me fournir toutes justifications utiles
pour me permettre de réintégrer le Service Rég.

Annexes:

- 1 correspondance etc.
- 1 état à me retourner.

Le Mans, le 30 Décembre 1939.

P Chailan 3644 arrondissement. pour
le command

suite à note B.M./609

concernant les agents mobilisés
remis à la disposition de la
S.N.C.F. Je vous adresse ci-joint
les avis de mutation mod. C bis
concernant eux :

Métivier Canté à La Suze

Chanteloup Canté à Poissy

Leboulleux Canté à Avoise

Prommert Canté à Avoise

Gouin Canté à La Suze

Porcher Canté à Pinci

Lévy Canté à Genes - L -

Sabli, de 3 Janvier 1946

Le chef de secteur 894

Augeron

annexe
C. J. 10110

P

1^{re} Section
à Arrondissement

Je vous informe que M^r Huard
M^{le} H. 224, Aide-Couvreur au Mans,
501, 19, mobilisé depuis le 4 Septembre
1939 a repris son service à la S.V.C.F.
le 31 décembre 1939.

Le Mans, le 3 Janvier 1940

Le Chef de Section Principal

Moën

Arr. mod. Ch. le

4 JANV 1940

3^e Section
Laval

EC

Agents Démobilisés
pour mise à affectation spéciale
~ S.N.C.F. ~

Arrond. V.B.
Le Mans

Code	n ^o	Nom et Prénom	Emploi	Résidence	Date de démobilisation	Date de démobilisation	Observations
505 31	7604	Leray Victor	Pantonnier	La Chapelle - Anthemoise	7-9-39	2-1-1940	placé dans l'affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

Ci-joint avis C. lrs

4 JANV 1940

Laval, le 3 Janvier 1940

Le Chef de Section,

Paulin

P

1^{re} Section
à Arrondissement,

Je vous informe que M. Courtillat.
Arde Surveillant S. & T. au Mans,
N^o 13037, Code 521-01, mobilisé depuis
le 2 septembre 1939 a repris son service
au Réseau le 2 janvier 1940.

Le Mans, le 2-1-1940

P Le Chef de Section Principal

[Signature]

Cher 3-1-40

Section P
Laval

Agents motivés
remis à la disposition de la S.N.C.F.

arrêté V. B.
le 4 ans

Code	n ^o	nom.	emploi	Residence	Date d'appel sous le précédent	Date de démotivatisation	Observations
525 1	11549	Bénos Lucien	Cautionné Silite	Gayenne	4-9-39	4-1-40	classe affectée 4 ^e S.N.C.F. jusqu'au 1 ^{er} Avril 1939 Puis 107 sinistré le 5-1-1940

Ci-joint fiche C^{les}
25 JANV 1940

Laval le 4-1-1940
Le Chef de section p^{re}
Quabian

P

2

Armandement Le Mans²

Le Cantonnier Richomme André N^o 7834
de Savigny et Bray mobilisé le 9 Septembre 1939
a été remis à disposition de la S. N. C. F. le
30/12/39 pour une durée de 3 mois.

Cet agent a repris son service le 1^{er} Janvier
1940.

ch
-6 JANV 1940

5/1/40

Le Chef de Section

Armand
unq.

Th
Copie à CV

P

1^{re} Section
à Arrondissement.

Je vous informe que M. Champagne
René N^o 15.881, Cantonnier S. E. S. au
Mans, 521-01, mobilisé depuis le 6 septembre
1939 a repris son service à la S. N. C. F.
le 5 janvier 1940.

Chis
-6 JANV 1940

Le Mans, le 5 janvier 1940
Le Chef de la 1^{re} Section

Wier

Th
m

P.
et C.V.

8^{ème} Section,

À l'arrondissement V.B.E. Mans,

Je vous informe que M^{re} Goapper
Christophe, N^o 12.155, ouvrier de 1^{ère} classe
à Alençon (504-19), mobilisé le 7/9/39
au C.M. N^o 11. P.O. A. à Vannes a été
placé en affectation spéciale ~~pour~~ jusqu'au
1^{er} avril 1940 par note de service n^o 0544
N^o 9 N.A.T. de la région militaire de Paris
du 21/12/39.

M^{re} Goapper a été mis en congé à
partir du 4 Janvier. (aucun congé pris
sur le crédit de 12 j. valable pour l'exercice 1939).

Il doit reprendre son service le 18 Janvier
prochain au matin.

Ch
-6 JANV 1940

Alençon, le 4 Janvier 1940.
Le Chef de Section Principal.

Colas

Le Mans, le 4 Janvier 1940

N° P/

3^e SECTION

Je vous prie de m'adresser, de toute urgence, un avis de mutation mod. C^{bis} pour tous les agents de votre Section qui ont été ou sont démobilisés.

Ces avis devront être très exactement remplis et comporter tous les renseignements demandés; en cas de réforme, il y ~~aura~~ lieu d'indiquer la date et le lieu de la Commission l'ayant prononcée.

Très recommandé

Le Mans, le 4 Janvier 1940

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

Ranc.

P.S. Il manque à votre envoi de ce jour l'avis mod. C concernant M. Gaillard, Cantonnier, N^o 7644, de St Sylvain B.

Arrondissement ^{joie}
Le Mans

ci-joint avis C^{bis} concernant M^e Gaillard à St Sylvain - Bay
du 5-1-40
le chef section 792^e

17
F
-8 JANV 1940

Gly

P^e 12^e Echelon

Com

Monsieur le Chef d'Arrondissement
au Mans

En retour 2 imprimés mod. C^{bis}
concernant M. Dupré, cantonnier
au Mans, et M. Guérinet, cantonnier
à Commercy Saillie.

J'ai eu l'honneur de me présenter
les lieux et dates des C.R. devant
lesquelles ont comparu les intéressés.

N^o P Transmis à la 1^{re} Section avec prière de
compléter le Mod. C bis établi au nom de
M. Dupré. Les renseignements utiles m'ont été
fournis concernant M. Guérinet.

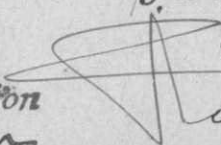
P Retour à Arrondissement
après nécessaire fait.

Le Mans, le 8-1-40
N^o Le Chef de la 1^{re} Section

Meir

3 JANV 1940

Le Chef d'Arrondissement V.B.

 Romy.
Au Sec. R. le 9-1-40

Le Mans, le 4 Janvier 1940

N° 18 P/

d'inspiration
enfin5^e SECTION

Je vous prie de m'adresser, de toute urgence, un avis de mutation mod. 6bis pour tous les agents de votre Section qui ont été ou sont démobilisés.

Ces avis devront être très exactement remplis et comporter tous les renseignements demandés: en cas de réforme, il y aura lieu d'indiquer la date et le lieu de la Commission l'ayant prononcée.

Très recommandé

C.C.C. en double

Le Mans, le 4 Janvier 1940

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

505

Arrondissement V.B. Le Mans

Les avis de mutation mod. 6bis ont été adressés à P. au fur et à mesure du retour des agents mobilisés —

44^e Jérôme - Leray - Duval Laval, le 6-1-40

Le Chef de Section

(L.S.V.P.)

Paulin

N° P)

5^e Section.

D'accord, mais je n'ai pas reçu le mod.
cis concernant M. Bruneau, Cantonnier,
N° 7570, mobilisé le 4 Sept. 1939 et
démobilisé le 7 du même mois.

Prière de m'adresser cet avis, le plus
tôt possible.

Laval, le 8 Janv. 1940.

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

505-8

Arrond. V.B. Laval

Transmis le 13-1-40
au S. P. C. : joint avis de mutation MC⁴
concernant le cantonnier Bruneau
à Beroz, mobilisé le 4 sept 39 et
libéré le 7 sept. 39 -

1P

Laval, le 12. 1. 40

Le Chef de Section

Paulin

505-8

(9.7.2.35)

P
à

3^e section Sablé

Arrondissement voie

Le mand.

L' aide surveillant S-E S

Le marchand mobilisé aux

Armées depuis le ~~11~~⁵ septembre 1939

est rentré à Sablé, porteur

d'un fascicule (mod. 21) le

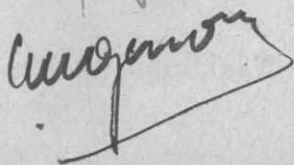
classant dans l'affectation

spéciale au titre de SNCF (Région
de l'ouest)

Cet agent ^{démobilisé le 6-1-40} a repris son service
à la date du 8 janvier 1940.

Ci-joint
après C bis

Sablé le 9 janvier 1940.



P
e.v.
Le Section
à Arrondissement - Voie

P. Aide. surveillant du S.E.S.
Guyonard Joseph. nle 195.6 24-
no de code 238-01 de
Nogent-le-Rotrou, rappelle
sous les drapeaux le 29-8-39
a été renvoyé dans ses foyers
le 5-1-40 -

Date de reprise de service:

8 janvier 1940 -

-9 JANV 1940- joint avis de mutation
mod. C lit -

La Coupe, le 8/1/40 -

Le Chef de la 2^e Section

[Signature]

[Signature]

P

Arrondissement Jori
le ayans

suite à note B.M. / 609 con-
cernant les agents mobilisés
remis à disposition de la S.N.C.F.,
Je vous adresse ci-joint l'
avis de mutation mod C ^{let}
concernant :

M^{11.485}
M^r Pannard cant^{te} à Sabli^{er}
remis à disposition S.N.C.F. le 5-1-40

Sabli^{er} le 6 Janvier 1940
le chef section 99al
curpin

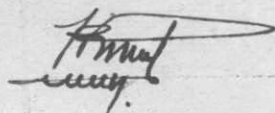
Armandissement de Mans ^P

Le Contonni Cornilleau Albert M^t 934712
mobilisé le 29 Décembre 1939 au Depot du 2^e Génie
à Laval a été démobilisé le 10.1.1940 et a
repris son service au District de Chateau du Lou à date
du 11/1/1940

Le joint avis modèle C ^{Bij}

Chateau du Lou le 11/1/1940

Le Chef de District



Copie à C.V.

P

reçus au fur et à mesure des entrées
Effectif des présents de chaque district,
de même certifier la main-œuvre reçue au
fur et à mesure de leur départ -
M^t Jc.

P-
C.V.

2^e Section
à Arrondissement - Voie

P^r Aide - Surveillant du S.G.S.
Chilotti Pierre - né 19.01.17 -
no de code 522-01. de
La Loupe, rappelé sous les
drapeaux le 2-1-39, a été
renvoyé dans ses foyers le
10-1-40 -

Date de reprise de service :
11 janvier 1940 -

15 JANV 1940
Ci-joint avis de mutation
mod. C lit.

La Loupe, le 13/1/40

Le Chef de la 2^e Section

[Signature]

[Signature]

2

arrondissant pour
le moyen

Je vous adresse ci-joint
un avis de mutation mod.
C^h concernant M^r Lefay
Jacques aide surveillant S.E.S.
mobilité le 3 sept 1939 et
remis à disposition de la S.N.C.F.
le 12 Janvier 1940.

vaux le 15-1-40

le Chef de section 99a

Amor

16 JANV 1940

5^{ème} Section
Caval
P./cv

11
11

Agents mobilisés
remis à la disposition de la S.N.C.F.

Arrondst V.B.
Le Haut.

Code	n ^o	Nom	Emploi	Résidence	Date d'appel sous les drapeaux	Date de démo- bilitisation	Notes
505 26	15779	Siraault Alphonse	Pantonnier	Fontenay	20-9-39	9-1-40	Sér. de 5 enfants

Monsieur Siraault a pris ses services à
la brigade de Fontenay le 10 Janvier 1940.

Ci-joint avis de mobilisation M. C^{bis}

16 JANV 1940

Lévy le 15-1-40

Le Chef de Section H^{er}

Quelque

P

1^{ère} Section Le Mans
à Arrondissement

Je vous informe que M. Dequet
M^{re} 21.518, Aide-Ouvrier à l'équipe
Caténaire du Mans (501-19), mobilisé
depuis le 11 septembre 1939 a repris son
service au Réseau le 23 janvier 1940.

Au Mans le 23 janvier 1940

Le Chef de Section Principal

Urie

1929-M-

Fiche A - fait
Rapport fait
liste remobilisés: -

109: R. Arthel

2 enfant

S. N. C F

90 mm 109 RAL 2^e groupe

72 rue d'Allennes Le Mans

Paintrans airt

P

Arondissement de Kaous ²⁵

Le Contonni Tasquin Eugène n° 8531
de la Charte d'Eni, mobilisé le 27 Août 1939
au 41^e R.I. au Kaous a été remis à disposition de
la S.V.C.F. le 21 Janvier 1940. Il a repris son
service le 22/1/40.

Le joint avis mod. C^{bi}

+ J. 2^e R^{ve} 1932 - S.A

Chateau du Eni 22/1/40

Le Chef de Section

Formet

Copie à CV

fiche — A — fait paritrans
avis

Répartition — fait.

Liste Démobilisés — fait.

A.S. S.V.C.F

4 enfants fasciste Z. clari S. H -

P.N. 123 à Lhomme (partie)

1504-2

à 504

Transmis à 4^e section la demande
du Cantonier Breuveaux.

Il est assez difficile de le mettre
en affectation spéciale puisqu'il n'a
pas satisfait aux obligations militaires.

P.
4^e section, Lison B^e 25/1/40

Transmis à
arrondissement
V.B. Le Mans pour
suite utile.

1. Chef de District

Alençon. 25/1/40.

Le chef de section Gal

Arris C^{te} 1940
et adresse domiciliaire de
l'intéressé

Vous conformez
à la note 624/B.M.
du 20-1-46 que
vous adressez ce jour
26/1/40

24 Janvier 1939.

À M^r L'Ingénieur Principal Chef
Rétroindisement du Meaux.

J'ai à vous faire savoir que j'ai
passé une visite au Centre de
Réforme du Meaux étant de la Classe
1924. le lundi 22 Janvier. et j'ai
été pris pour le service armée
Je vous demandais M^r L'Ingénieur
si il serait possible de me faire
avoir une affectation spécial au
Chemin de fer étant au service
de la Société National des Chemins
de fer depuis le 3 Mai 1926
Dans l'espoir d'une réponse favorable
Je suis M^r L'Ingénieur votre
tout dévoué serviteur

Le Cantonnier
Lecocq M^r 181-442
C^{ton} de la Haute Coulombrie
Ad^r de Viroin Beaumont
4^{em} 11 1^{er}

P
~~1~~

le Section
à Arrondissement - Voie

Le conducteur Bourguignon
Henri - n° 10.62.

code: 502-48 rappelle tous
les drapeaux le 31/1/40 est
rentré le 07/1/40 -

Date de reprise de service:

29-1-40 -

fourni en
double exemplaire
au M. le Proc.
C. des

La Roupe, le 31/1/40
le chef de Section ppal
Roupe

-7 FEVR 1940

(He)

P.
C.V.

2^e Section
à Arrondissement - Voie

Dernier de 1^{ère} classe
(cat.) Chaplin Lucien - né le 14.12.6,
no de code: 50 2-29 de La Loupe,
rappelé sous les drapeaux le
3 septembre 1939 a été ren-
voyé dans ses foyers le 30-1-40.

Date de reprise de service.

31/1/40 -

En joint avis mod. C bis.

La Loupe, le 1/3/40

Le Chef de la 2^e Section

[Signature]

*avis Chis
B form. no*

6^e Section -

Le cantonnier Broussier M.^e
199 226, mobilisé ^{le 24/1} au 42 Rég^t
Régional de Rennes a été
renvoyé dans ses foyers à St-Pierre
la Cour et a repris son service
le 1^{er} Février 1940

Visto le 2/2-40

Chef de District Principal p.i

Meroux

Transmis à demand. Gaie de Haux
à titre de renseignement.

Ci-joint un avis de mutation mod. c^{te} au

double exemplaire.

-6 FEVR 1940

2p

Visto, le 3 Février 1940

Le Chef de Section P^u

J. Lussan

2401

Arrondissement Vau Le Mans.

Suite à note du 30 Janvier 1940. Vous informant, du départ
aux Armées de M. Haumier - de M. Lel. - 15461. Contourné
à la Hütte Boulonfrut -, est agent à réintégrer son corps à la
date indiquée, et a été au préalable renvoyé dans ses foyers.
M. Lel. a repris son service ~~le 1^{er} février 1940~~ le 1^{er} février 1940.

Alençon, le 6/2/40.

N° 1) 4^e Section (Alençon)

En la circonstance, il y a lieu de
m'adresser en état Mod. Cbis en
double exemplaire.

Le Mans, le 4 Février 1940

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

[Signature]

Le Chef de la 4^e Section

[Signature]

1^{ère} Section,
à l'arrondissement
V. B. Le Mans.
Entresou avec le
Mod. Cbis demandé.
Alençon. 8/2/40
Le Chef de Section Gae

10 FEVR 1940

[Signature]

P.
C.V.

2^e Section
à Arrondissement-Vois

1^{er} Aide-surveillant S.S.I.
Rémy Louis - n^o 1168 - n^o de code: 588-01
de La Ferté-Bernard, rappelé sous
les drapeaux le 2 septembre 1939
a été renvoyé dans ses foyers -

Date de reprise de service:
9 février 1940 -

Ci-joint avis mod. C bis

Ci-joint état V. 100 -

La Loupe, le 9/2/40
Le Chef de Section pp.d
Sub.

N°B)

2^e Section (La Loupe)

Les avis mod. C bis doivent être fournis
en double exemplaire; prière de vous reporter
à la Circulaire N° 624/B.M. du 20 janvier 1940

Le Mans, le 7-2-40

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

Reçu

2^e Section

à Arrond^t Voie Le Mans.

La Loupe, le 8/2/40

Le Chef de la 2^e Section

10 FEVR 1940



A : 2 pièces

(no 1)

4^e Section (Alençon)

Tous m'avez ^{la démolition} signalé la date du 17 Novembre 1939, de M. Toeschier, Paul, n° 7542, Cantonnière à Vingt-Heanaps, mais je n'ai pas reçu, conformément à la circulaire 609 B.M. du 5/12/39, l'avis Mod. C bis le concernant.

Prière de régulariser de toute urgence en m'adressant cette pièce, établie en double exemplaire

Le Mans, le 15 Fév. 1940

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

J. Verrier

L. Guend. V. L. Laffont.

Ci joient les avis C bis demandés
Alençon, le 20/2/40

Le Chef de la 4^e Section

(Colat)

Transmis le
21 FÉVR 1940

Arrondissement Le Mans, le 8 Mars 1940.
du Mans

N° P/

3ème Section

Il m'est signalé que M. DUHOU, Mle
11.565, Cantonnier à Gennes-Longuefuye,
qui a été appelé sous les drapeaux pour
accomplir son service militaire le 29
Décembre 1939, serait rentré dans ses
foyers.

Or, vous ne m'avez pas signalé ce
changement survenu dans la situation mi-
litaire du cantonnier DUHOU.

Je vous prie de me faire connaître
sa date de démobilisation et de m'adresser
d'urgence un avis Cbis de régularisation.

Ne pas omettre d'indiquer le motif
de sa rentrée (date et lieu de la Commission
de réforme, s'il y a lieu).

Le Chef d'Arrondissement

*F. Retourne à l'arrondt de
Le Mans. en lui adressant ci-joint
le mod. Cbis demandé (M. Duhou)*

le 12/3/40

*Scelle: le 9-3-40
Le Chef de Lion Chef*

Wly

209

Je Section

Le Contamier Duhon Georges
N° 170 11.565 de Genus long.
Code 503-32 est parti
faire son service militaire
le 29 Novembre 1939 au
2e Génie à Laval où il devrait
être rendu avant-midi.

Il est appelé S. K. du fait
qu'il n'avait pas encore accompli
de service militaire —

Duhon a 2 enfants —

~~Ci-joint sa délégation de
solde au cas où la M aurait
été égale —~~

Chat. G. le 2/12/39
Laff

CV
et S.

Transmis à l'arrondissement
le monsieur pour suite à
donner.

N° 3
Copie transmise à M. le Chef 1 - Le Chef de 2e Régiment
du Service de la Voirie et des Bâtiments
pour information.

M. Duhon, N° 11.565, exempté en 1935 a été reconnu bon pour le
service auxiliaire par la Commission de Réforme de Laval en date du
24 Octobre écoulé.

Je vous ai transmis l'avis mod. C correspondant le 4 nov. 1939.

Le Mans, le 6-12-39

Le Chef d'Arrondissement V.B.



505-P

Le Mans, le 12 Mars 1940
avis B. 40 5^e Section Laval

Je vous accuse réception d'un M. Chris
concernant la démobilisation de

Arrond^{ement} Laval M. Bourdel M. 16110 - affecté S.E. à Evron.
C. J. J. l'air C. Il a été remis à cet agent un
fascicule de mobilisation M. R affecté M. 16110
pour une durée limitée, par le bureau de
recrutement de Béziers.

En conséquence, je vous prie de me
faire parvenir un avis M. C en double
Laval, le 13 Mars 1940, pour renseigner le bureau C. militaire
(date portée sur le fascicule) P/ Le Chef d'Arrondissement V.B.

Le Chef de Section.

Quelias

Rancy

Travers

P
S.N.C.F.

Service
de la
Voie et des Bâtiments

Arrondissement du Mans

N°

P/

Le Mans, le 11 Mars 1940

7ème SECTION

à CHATEAU-du-LOIR

Suite à votre envoi Mod.Cbis concernant la
démobilisation le 8 Mars 1940 de l'Aide-surveillant S.E.S.
LATORSE, Mle.9 311 de Chateau-du-Loir.

Vous indiquez comme motif de renvoi, affectation
spécial au titre de la S.N.C.F. - tableau II - durée illi-
mitée, fascicule de mobilisation Mod. Z/1 correspondant à
cette nouvelle situation titre remis à l'intéressé par le
bureau de recrutement de La Rochelle.

En conséquence, je vous prie de me faire parvenir en
double exemplaire, un Mod.C pour renseigner notre Bureau
Central Militaire en indiquant la date portée sur ce fasci-
cule.

P/ Le Chef d'Arrondissement V.B.

Y. Leclerc

Retour à Arrond^t
avec pièces demandées

14 Mars 40

LE CHEF DE SECTION

[Signature]

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région : de l'Ouest(1) Voie et Bâtiments(2) Arrondt : Le Mans

AVIS DE MUTATION

pour le Service Central du Personnel (2^{ème} Division - Bureau Militaire)
concernant l'agent désigné ci-après, qui change de situation administrative ou
militaire ou qui est rayé des contrôles du personnel :

Nom et prénoms : Latorse Paul alphéeClasse de mobilisation : 1924/2Emploi et résidence administrative : Aide Surveillant
du SES à Chateau du LoirDate et nature de la mutation : Changement de fascicule de mobilisation
9 mars 40 (même emploi - même résidence)Indicatif de la situation militaire : affectation spéciale
(compte non tenu de la mutation signalée
par le présent avis s'il s'agit d'une
mutation affectant la situation militaire)
M.Adresse domiciliaire : (4) Agent démobilisé le 8-3-40 avis C^{ter}Observations : (5) le 9-3-40 - Ci joint fascicule de mobilisation
M^{le} A - Le Bureau de recrutement à Le Mans
M^{le}A Chateau du Loir, le 14 mars 1940
(6)

Le Pontier SES

Teau

Vu et transmis

A _____, le _____
(7)

Voir au verso l'explication des renvois.

NOTA - Si le changement de situation militaire de l'agent a entraîné la
délivrance d'un nouveau fascicule de mobilisation, reproduire au verso, dans
la partie réservée à cet effet, les indications qui figurent sur le dit
fascicule.

Classe de recrutement d 1931 2
 Numéro au registre } 2896 Liste N°1
 ou
 à la liste matricule }

FASCICULE DE MOBILISATION
 (Modèle 2 A)

<u>18^e</u> Région	Classe de mobilisation <u>1924/2</u>	Bureau de Recrutement <u>La Rochelle</u>
------------------------------	---	---

Nom (Latorse Paul, neptie
 et prénoms (2 décembre 1911 à Ste. Lheurine
 Né le 2 décembre 1911 à Ste. Lheurine
 Profession : employé chemin de fer
 Grade : 2^e classe
 Domicilié à château du Loir - 6. Rue du Temple
 Canton d dit
 Département d e la Sarthe

~~Est affecté à~~ (1)

Stationné à
 Est (2) classé dans l'affectation spéciale
 pour une durée de indéterminée

Date portée sur le fascicule
6 mars 1940

- (1) S'il s'agit d'un fascicule modèle 2, porter ici la mention :
 "Est placé dans la position sans affectation".
 (2) "Classé dans l'affectation spéciale" ou "mis en appel
 différé".

EXPLICATION DES RENVOIS DE LA PAGE 1.

- (1) - Service (Exploitation - Matériel et Traction - Voie et Bâtiments - etc....).
 (2) - Arrondissement (ou Circonscription assimilée).
 (3) - Indiquer notamment, s'il y a lieu, le nouvel emploi et la nouvelle résidence administrative de l'agent.
 (4) - Renseigner à fournir seulement lorsque l'agent doit être rayé des contrôles de l'affectation spéciale (indiquer l'adresse complète - dernière adresse connue ou adresse déclarée au moment du départ - en spécifiant le département la commune, la rue et le numéro).
 (5) - En cas de décès survenu dans une localité autre que celle où l'agent avait son domicile, mentionner, indépendamment de l'adresse personnelle du défunt, la localité où l'acte de décès a été établi.
 Si l'avis de mutation concerne un affecté spécial qui doit être rayé des contrôles de la dite affectation, joindre l'ordre d'appel établi par le Bureau Central de Recrutement de la Seine au nom de l'agent et annoncer l'envoi de cette pièce en portant la mention : "ci-joint l'ordre d'appel".
 (6) - Signature du Chef qui établit l'avis de mutation : Chef local, Chef d'Arrondissement ou assimilé (le signataire indiquera son titre).
 (7) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou assimilé) lorsque l'avis de mutation est établi par le Chef local.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Ouest(1) Soie et Bâtiments(2) Arrond^t: Le Mans

AVIS DE MUTATION

pour le Service Central du Personnel (2^{ème} Division - Bureau Militaire)
concernant l'agent désigné ci-après, qui change de situation administrative ou
militaire ou qui est rayé des contrôles du personnel :

Nom et prénoms : Latorse Paul, alphéeClasse de mobilisation : 1927/2Emploi et résidence administrative : Aide-surveillant
du SES à Chateau du Loir

Date et nature de la mutation : (3)

9 mars 40 (même emploi - même résidence)Indicatif de la situation militaire : affectation spéciale
(compte non tenu de la mutation signalée
par le présent avis s'il s'agit d'une
mutation affectant la situation militaire)

Adresse domiciliaire : (4)

Observations : (5)

A Chateau du Loir le 14 mars 1940
(6)

Le Contrôleur SES

Reaume

Vu et transmis

A _____, le _____
(7)

Voir au verso l'explication des renvois.

NOTA - Si le changement de situation militaire de l'agent a entraîné la
délivrance d'un nouveau fascicule de mobilisation, reproduire au verso, dans
la partie réservée à cet effet, les indications qui figurent sur le dit
fascicule.

Classe de recrutement d' 1931/2
 Numéro au registre } 2896 liste No 1
 ou
 à la liste matricule }

FASCICULE DE MOBILISATION
 (Modèle Z 1)

18 ^e Région	Classe de mobilisation 1934/2	Bureau de Recrutement La Rochelle
------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Nom et prénoms : Latorse Paul Alphonse
 Né le 2 décembre 1911 à St Leger
 Profession : Employé chemin de fer
 Grade : 2^e classe
 Domicilié à Chateau du Loir - 6 Rue du Temple
 Canton du dit
 Département de la Sarthe

Est affecté au (1)

Stationné à
 Est (2) classé dans l'affectation spéciale
 pour une durée de indéterminée

Date portée sur le fascicule
 6 Mars 1940

(1) S'il s'agit d'un fascicule modèle Z, porter ici la mention :
 "Est placé dans la position sans affectation".

(2) "Classé dans l'affectation spéciale" ou "mis en appel
 différé".

EXPLICATION DES RENVOIS DE LA PAGE 1.

- (1) - Service (Exploitation - Matériel et Traction - Voie et Bâtiments - etc...).
- (2) - Arrondissement (ou Circonscription assimilée).
- (3) - Indiquer notamment, s'il y a lieu, le nouvel emploi et la nouvelle résidence administrative de l'agent.
- (4) - Renseigner à fournir seulement lorsque l'agent doit être rayé des contrôles de l'affectation spéciale (indiquer l'adresse complète - dernière adresse connue ou adresse déclarée au moment du départ - en spécifiant le département la commune, la rue et le numéro).
- (5) - En cas de décès survenu dans une localité autre que celle où l'agent avait son domicile, mentionner, indépendamment de l'adresse personnelle du défunt, la localité où l'acte de décès a été établi.
 Si l'avis de mutation concerne un affecté spécial qui doit être rayé des contrôles de la dite affectation, joindre l'ordre d'appel établi par le Bureau Central de Recrutement de la Seine au nom de l'agent et annoncer l'envoi de cette pièce en portant la mention : "Ci-joint l'ordre d'appel".
- (6) - Signature du Chef qui établit l'avis de mutation : Chef local, Chef d'Arrondissement ou assimilé (le signataire indiquera son titre).
- (7) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou assimilé) lorsque l'avis de mutation est établi par le Chef local.

P
Arrondissement du Mans

Agent mobilisé remis à la disposition
de la S.N.C.F.

Foussier J. Jacques. N.^o 14.318.
cantonnier à Acaun. Boîte remis à
disposition de la S.N.C.F. le 8-4-40.

La Loupe, le 9 Avril 1940.
Le Chef de la 2^e Section

F. Guis

And. mod. C. trançais
le 10-4-40

P

1^{ère} Section
à Arrondissement

Je vous informe que Monsieur
Guénin M^{le} 7490, Code 501-31, qui
avait été rappelé sous les drapeaux
le 15 avril 1940 a été réformé le
24 avril et a repris son service au
Réseau le lendemain 25.

Le Mans, le 2 Mai 1940

Le Chef de Section Principal

Mon

Avis C^h le - 4 MAI 1940

La Section
à Arrondissement - Voie

L'attache S. B. S. éch. 8 -
Goudbumeix - n° 124.122 de
la Coupe, mobilité, a été
remis à la disposition de
la S. N. C. F. le 6 mai 1940

Ci-joint avis mod. C bis
en 2 exemplaires -

La Coupe, le 14/5/40
le Chef de Section ppal
[Signature]

Avis chis 15 MAI 1940

3^e Section
Sablé

à Arondissement Vire Lemand

Je vous avise que l'Arde tuer. Srs
Passicot n^o 16.009 résidence Segre
mobilisé le 2 sept^{bre} 1939 a été remis à
la disposition de la SNCF au titre du tableau
2 pour une durée indéterminée par décision
de l'EMA 1^{er} Bureau 24864) EMA HS
du 14 mai 1940. RIC de l'E.C.C. le 18.5.40.

Cet agent a repris son service à Segre^{*}
le 21 mai 1940 à 7^h.

Sablé le 21 mai 1940.

Le Chef de Section Principal

Augier

S
fait
par P

MP

Arde tuer. Srs Lemand
le 23-5-40

Le cantonnier Benoît Nared (M^g 45134)
à Segré, mobilisé le 26.8.39 a été
libéré le 25.5.40

Li-dessus inscription faite sur
son livret

"Renvoyé dans ses foyers le 25.5.40
comme appartenant à la P.A.C. 2^e Réserve
comme père de 4 enfants - Placé dans
la position sans affectation"

Benoît a repris son service le
27 Mai 1940

Ann: 1 copie du
fiche de mobilisation

Segré 27.5.40
le chef de DT
Puy

5 Instructions

Ci-joint 2 fiches Moch. C les, à
remplir et à retourner dans le plus
bref délai -

503

Ci-joint fiches
complétées

Segré 30.5.40
le chef de DT
Puy

Salles, le 28.5.40
- 2 - le chef de DT
Phal

Ally

- 4 JUIN 1940

P

Arrondissement Joux-la-Vierge

Je vous adresse ci-joint 2 états
mod. C bis, concernant M^r Benoit
Marcel M^{int} 15127) cantⁿ à degré
libéré de 28-5-40-

Dated de 1^{er} Juin 1940
Le Chef de section P^{re}

Wly

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Parti le 12-6-40

Région de l'Ouest
 Service Voe & Bâtiment
 Arrondissement du Mans

AVIS DE MUTATION
 concernant un agent mobilisé remis
 à la disposition de la Société Nationale
 des Chemins de fer Français

NOM : Lagrange h⁴ 198282

Prénoms : Maxime Forin

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
 (ou la pièce justifiant la situation militaire) : 1933

Emploi à la S.N.C.F. : Cantonnier

Résidence
 d'emploi

{ au moment de la mobilisation : Château-la-Vallière
 actuelle : - 80 -

Date de mobilisation : 12 Juin 1940
 (cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la } Decl. S. X.
 cessation de service à la S.N.C.F. }

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : 17 Juin 1940

Corps ou Service d'affectation au }
 moment du renvoi dans les foyers }

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément } 1
 dont l'agent est LEGALEMENT le père }

Motif de renvoi dans
 les foyers

~~affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.~~

~~affectation spéciale au titre de~~

Père de enfants

autre motif Renvoyé sans motif de son
arrivée au corps.

T. S. V. P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par :

Autre pièce :
délivrée par

Néant

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

*au Bourg de St Laurent de Lign
par Hublé (I.S.L.)*

A *Ch. La Vallée*, le *3 juillet 1940*
(1)

LE CHEF DE DISTRICT

[Signature]

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A (2) , le

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(Bureau Central Militaire)

A Paris, le (3)

- (1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

Retour à Sellau
arrond. Chis
il a 7 ans

15-7-40 DA: Portagne à Arrond
Sellau

Hous Robert aide-surveillant SES.
 Montagne détaché aux Usines
 Juigne et Rhône a été déchargé de ses
 obligations envers la société. ci joint feuille de libération.
 Il a été reçu par cette Usine à Nersac

N. P.)
D. A. ! (Antagone)
En la circonstance, est mis à disposition de la SNCF le 21.6.40
Dépôt d'Antagone a joint fiche d'évacuation
concernant de
si adresses, ainsi que remis
pour tous les agents remis
à notre disposition, l'avis
d'ad. C. d'ad. d'usage, en
double exemplaire. (11-7-40)
P. Le Chef d'Arrondissement
Lorey.
Antagone 5 juillet 1940
Egange

Jour de Saintes

SOCIETE DES MOTEURS GNOME & RHONE

70 Boulevard Kellermann - PARIS

M. *Huet, Robert* n° *70 110*

dégagé momentanément de ses obligations envers la Société

Sacred sera convoqué ultérieurement.

Le Lieutenant MOUZET

Genin
Chef du Contrôle

Militaire



Le 22 JUIN 1940

Le Directeur

[Signature]

S.-N.-C.-F.
Région du Sud-Ouest
Matériel et Traction

Fiche de recensement des Cheminots Français et alliés évacués sur la Région du Sud-Ouest (1)

Nom de
l'agent
recusé Houet

Région
d'origine Ouest

Prénoms Robert

Nationalité Française

Date et lieu de naissance 31-12-1906 à Nestau, (Orn)

Situation de famille (marie) Marie

Nombre d'enfants
à charges 2

Grade de l'agent aide Surveillant S.E.S

Établi est en service au l'intéressé était employé Service Electriques des
avant l'évacuation siégeant à Montagny (Orn)

Adresse personnelle avant l'évacuation P.N. 62 - St Landis les
Montagny (Orn)

Adresse actuelle depuis l'évacuation
N° -----
Département -----
Localité Messac
(sans domicile)

Date d'arrivée dans la localité d'évacuation 21-6-40

Occupations actuelles et observations Affecté 342

C. R 021544

Date et signature 21-6-40
Le Chef de Dépôt d'Angoulême

Signé Robert

Cette fiche a remplacé un double exemplaire par l'établissement qui procède
numéroté, l'un est adressé dans le plus bref délai à la Direction Régionale
(personnel) l'autre est à conserver par l'établissement.

Liste des agents démobilisés depuis l'Armistice

No. M. H.	Nom	Fonctions	Résidence	Observations
182 745	Gouden	Commissaire S.E.S.	Château de la	
7528	Babin	Commissaire	La Courpe	
7556	Leveau	do	Le Mans	
180 113	Chesneau	do	Le Mans	
190 908	Robin	do	Yvetot Evreux	
7566	Decaux	do	Chargé	
11 905	Pitard	do	Châteaubourg	
195 203	Cardon	do	Cherbourg	
7650	Dubourg	do	Thiers Marnay	
194 746	Hicault	do	Reilly Orléans	
20 532	Hicault	Aide-Secr. S.E.S.	Montagne	
14 646	Chabot	Commissaire	Noyant Allier	
199 213	Frage	do	La Ferté Bernay	
15 787	Ragnat	do	do	
2 613	Le Boir	do	Canal	
14 866	Garnier	do	Emm	
176 107	Propice	Chef de District	Fougères	
195 905	Gellane	Sy Chef de Canton	Gérard	
13 377	Foucault	Commissaire	Fougères	

Récapitulation

Chef de district : 1

Aide-Secr. S.E.S. : 1

Sy Chef de Canton : 1

Commissaire S.E.S. : 1

Commissaires : 15

Total : 19

VOIE ET BATIMENTS

Arrondissement du Mans

6^{me} Section - 2^{me} District

FOUGÈRES

P
Mod. C bis transmis le 12-7-40.
avis

Etat des agents mobilisés rentrés à leur résidence.

Noms et prénoms	N ^o	Fonctions	Observations
Tropice, Martial	176.107	Chef de District à Fougères	A repris son service le 17/7/1940
Geslin Ernest	195.905	s/chef de canton	... le 4.7.40
Loucault Pierre	13.377	Cantonner	... le 4.7.40

N^o P)

6^{me} Section (Titre)

Il est inutile de fournir une liste des agents rentrés, l'avis Mod. C bis suffit. Mais il doit me parvenir en double exemplaire et comporter le matricule des agents intéressés. Prière de faire le nécessaire.

Le Mans, le 8-7-40

no P

Arrondissement

Ci-joint les avis Mod C Bis en 2 exemplaires.

Vité le 10 juillet 1940

Le Chef de Section

FOUGÈRES, le 4.7.40

Le Chef de District

Le Chef d'Arrondissement V.B.

Davies

[Signature]

1 Mondissemment - Voie - Le Mans.

Le vous adresse en Aff. C. L., concernant
Aff. Pecaux 7566, cantonnier à Maretschi, cet
agent est rectifié sans sol foyer le 2 juillet 1940,
par ses propres moyens, et sur son
initiative, et ne possède aucune pièce
militaire -

Le Mans, le 12 juillet 1940.

Le Chef de la Section

1/2
Avis Mod. Avis
transmis le 13-7-40

P

2^e Section
à Arrondissement

ci-joint 4 avis de
mutation mod. C^{ter} -

Les avis concernant
les cantonniers

Gadiou et Heulot

A. { semblent inutiles, ces 2
agents étant rentrés à
leur brigade -

10/7

La Loupe, le 6/7/10 40
Le Chef de la 2^e Section

[Signature]

N° P) 2^e Section.

Les avis mod. C^{ter} sont à fournir en double
exemplaire, j'ai fait le nécessaire.

A) Il y avait lieu de produire ceux concernant
M. M. Gadiou et Heulot puisqu'ils ont été rappelés
et il convient de signaler leur rentrée
de l'avis mod. C^{ter} (2 ex) p. Le Chef d'Arrondissement
Lemans, le 8-7-10 *[Signature]*

P Retour à Arrondissement. Va

après N. F.

La Loupe, le 12/7/1940

Le Chef de la 2^e Section

Mention du présent avis sera faite au marge du fascicule 3,45, de l'Avis-Horaires N° 690 G.C.I. précité; ainsi que sur les Estampilles Intéressés du service en vigueur.

A cette même date, le train 243 partira de Vaugierard et non de Montroigé comme il avait été indiqué à l'Avis N° 630 du 30/9. Il continuera à assurer la desserte de Clamart d'où il repartira comme prévu en marche 249/557 sur Trappes.

I
co
I
co
I
oo
I
oo
I
oo

oo
I
oo
I
oo
I
oo
I

Paris, le 27 Octobre 1939

L'INGENIEUR PRINCIPAL
CHARGÉ DE L'ATTRONDISSEMENT DE PARIS-IP
(Exploitation)

avis mod. Chis
le 15-7-4

N^o District à 4^e Section

Je vous informe que le Cantonnier
Dubourg Clement n^o m^e 7650, du 7^e Canton
à Vingt Hanaps a repris son service le
9 juillet au matin.

Cet agent qui a été fait prisonnier
par les Allemands a été libéré de quatre
heures militaires et renvoyé chez lui par les
autorités militaires allemandes.

La situation militaire n'est pas régularisée

L. Grand. Vice-Président.

Memoire du 9/7/1940

Le Chef de

Pour instructions en ce qui concerne la régularisation
de la situation militaire de M^r Dubourg. (7650) cantonnier
à Vingt Hanaps.

L. Grand. le 10 juillet 1940.

Le Chef de la 4^e Section

Grand. G. J. P. P.

N° P)

Retourné à 4^e Section (Le Mans) avec prière
de m'adresser l'avis Mod. Cbis d'usage (2ex)
établi au nom de M. Dubourg, N° 7650.

Le Mans, le 12 juillet 1940

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

7. unia

P. Arrondissement - Voir Lefranc.

Ci joint le M^e Cbis concernant M. Dubourg, N° 7650.

Transmis le 15-7-40 Lefranc, le 13 juillet 1940

Le Chef de la 4^e Section

G. unia

5^{ème} Section
Laval

Agents mobilisés
rentrés à leur résidence.

Arrond^t V.B.
Le Mans

n ^o m ^{le}	Nom.	Emploi	Résidence d'emploi	Date de mobilisation	Date de rentrée	Observations.
2613	Brou Eugène <i>Ch. retourné à sa fam^e le 18-7-40</i>	Cantonmu	Laval Sod-32	5-9-39	7 juillet 1940	n'est pas démobilisé officiellement - a repris ses services le 8 juillet 1940
14866	Garnier Julien	- it -	Veroy Sod-23	12-10-39	5-7-40	n'est pas démobilisé officiellement - a repris ses services le 6 juillet 1940

Se-joint avis M. C^{lis}.

retournés à la 5^{ème} Sec^{tion} le 15-7-40

Laval le 12 juillet 1940

Le Chef de Section pp^{al}

Mod. C^{lis} transmis le 18 juillet 1940

Paulin

2^e section

Je m'informe que le
cantonnier remplaçant
~~Contraître de direction~~

Vigier Marcel N^o 194241
à Condé sur Huisme et
démobilisé

Revenu le 19 juillet 1940

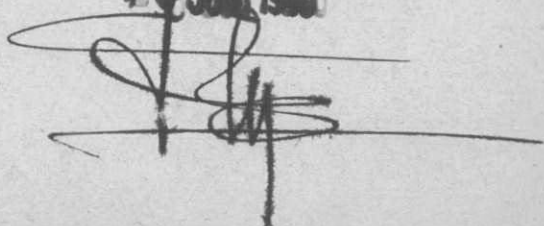
Il reprendra son travail
le 22 juillet 40

son dernier congé d'effm et
le 5^e juil 40 540

Démobilisé par l'autorité
militaire française à

St. Gauthier le 17 juillet 1940

18 JUILL 1940



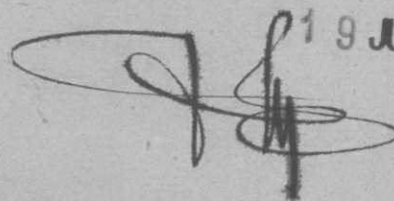
2^e section

Je me informe que le Citoyen
Mingamp René M^e 198.309
Bapt à Nogent. le. Rotor et
démobilisé.

Il est rentré le 19/7/40.

Il reprendra son travail le 22 Juill 40.

Son dernier Corps d'affectation
est la 7^e Cie 23^e tram auto.
Subsistant 18^e Cie P^e Jeune
démobilisé par l'autorité
militaire Française à Astaffort
(Lot & Saronne) le 14/7/40

19 JUL 1940


n'a pas touché d'argent de la M.C.F.

2e section

Le ma informe que le
Commandant Laillet Maurice M. 14/24
à Brémecelle et démobilisé -

Il est reparti le 19 juillet 1940

Il reprendra son travail le 22 juillet 1940

Son dernier corps d'affa et

le 404 RAOCS 1013 bis

Démobilisé par l'autorité militaire
française à Valence d'Agen
le 14 juillet 1940

P. Crantouis à Arrondissement
C.V. les avis de mutation c. liste
n. 100 seront adressés tout fait.
Le 19 juil. 1940
Le chef de section pp. 12

30 JUL 1940

18 JUL 1940

Il a été touché d'argent de la M.C.F.

A. G. L.

3e Section à Sablé

Je vous rends compte que M^r Ogé
ancien cantonnier aux Argès (Seine
n^o 7634 est démobilité et de retour
à l'unité 503.23.

Il a repris son travail à la 1^{re} brigade
le 19 juillet 1940.

Il a été démobilité par le centre de
démobilisation du Cantoir de Montpellier
(Hérault) le 12/7/40 et rayé des cadres
le 13/7/40.

Sablé, 19 juillet 1940

Jourdain

P/Transmis à l'arrondissement
le Mans, à titre de renseignement

Sablé, le 20.7.40
Le Chef de Lion Spal
Augier

N° P) Retourner à 3e Section (Sablé) avec prière
de n'adresser comme d'usage, l'avis mod. C bis
établi en double exemplaire et comportant tous renseignements
utiles.

Le Mans, le 22 juillet 1940

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

Travers

P/Retourner à l'arrondissement le Mans, en lui
adressant à joint des avis C bis demandés.
Sablé, le 20.7.40
Le Chef de Lion Spal

Augier

Bien transmis
le 20-7-40

Les cantonniers Godard &
Flouré, de Segré, démobilitisés,
reprennent leur service le 23 juillet

Ci-joint avis de mutation en
2 exempl. -

Segré 23.7.40
Le Chef de Dt
Ruy

Prière m'envoyer
quelques imprimés
d'avis de mutation mod C bis

J. Traumais à P. Aronoff Vico
de Mans. à titre de renseignement
ci-joint les avis mod C bis
concernant M. M. Godard et Flouré

Sablé, le 24.7.40
Le Chef de Sect. Spéc.
Augeron

La Loupe le 22 Juillet 1940

2^e Section La Loupe

Je vous informe que les cantonniers ci-dessous indiqués, mobilisés, ont après leur service à la brigade le 22 juillet 1940

Canton 26 - Morin Albert n^o 7526 Cantonnier remplaçant
La Loupe

Canton 27 - Gruber Roland n^o 188325 cantonnier
- d - Bouittard Eugène n^o 179485
La Loupe

Canton 28 - Demay Joseph n^o 184481
Breteneuilles

E.L.C. - Trica Edmond n^o 199218 ouo. des. / m

Le chef de section

P.
C.V. Transmis à Arrondissement

Les états modifiés et
avis de mutation ci-dessus vont
être adressés par un prochain
courrier. La Loupe, le 22/7/40

Le chef de section

[Signature]

[Signature]
2^e Section
Bureau de mobilisation
L'avis mod. ci-dessus
concernant M. Trica
S. M. P.
30-7-40
B

à
Arrondissement Voie. Le Mans

Agents du D.A.² qui ont été réintégrés
après avoir été démobilisés par l'autorité
militaire.

Morin Albert M.^{le} 19430. cantonnier
à la Fleche qui a repris son service
le 28 juillet 1940

Belger Robert M.^{le} 19446. cantonnier à
la Fleche qui a repris son service le
28 juillet 1940

La Fleche le 28 juillet 1940

Le Chef de District principal,

N° P)

Retourné à D.A.² avec
prière de m'adresser, comme pour tous les démobilisés,
à l'avis Mod. Chis, établi en double exemplaire et comportant
tous les renseignements utiles.

Le Mans, le 25-7-40

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

P.
ant. Voie. Caran

ci-joint les avis
M. C. demandés
D.A.² le 26-7-40

Chief de District principal
30 JUL 1940

1st Section - Williams.

Etat des Objets démolibles.

504

Code	Nom	Matricule	Emploi	Résidence	Date de reception d'armes	Observations
5042	Caude	194.504	Attaché. ich. 12.	Vivier Beaumont	23-7-40.	
50432	Loréux	171.54.	cantonnier	Simfont	19-7-40.	
50433	Beaudron	7.580	cantonnier	La Hütte C ^{bid}	22-7-40.	
524	Barbier	199.707	cantonnier	H.P. Alençon	20-7-40.	

Le Chef. le 23 juillet 1940.
Le Chef de la 4^e Section

[Signature]

N° 1000
Brangault
Indre

Le 27 juillet 1940

Monsieur Trant

Chef d. avant.
Le Mans

J'ai l'honneur de vous informer
que mon unité est actuellement
stationnée à Brangault (Indre)
et que j'y ai commencé aujourd'hui
la désinfection des quelques
éléments restant au sud de la
Loire. J'ai commencé également à
recruter quelques véhicules sur la 48
qui y possède ainsi que quelques
tonnes de matériel divers que
j'ai en compte. J'espère que ce
premier travail va se poursuivre
activement et que l'autorité
militaire me rendra une liberté
suffisante afin que je puisse me
mettre à votre disposition dès que
possible. Mes fonctions de commandant
d'unité m'obligent à la liquidation
comptable et administrative de
mon unité. J'en adresse Monsieur
Trant mes salutations les plus
respectueuses. Votre tout dévoué

F. H.

Monsieur le Chef. d. Arrond.

Voie et Bâtimens

Cour de la gare

Le Mans

sortie

N° 19
1904
Le Mans
Le Mans



~~double emploi~~

M^u C^{bi}

2^e Section

Agent d'immobilisé ayant repris son service

Nom de l'agent - Laigleux Streum
Classe de mobil - 1929 m^u 11429

Date de mobilis^m - Septembre 1939

Situation unitaire à la mobilisation - (11) C¹ artillerie n° 4 Le Mans
106^e RAL

Date de démobilisation - 18 Juillet 1940
Corps affecté au moment du renvoi dans les foyers - 106^e RAL
Nombre d'infirmités vivantes - 1

Titre du renvoi dans les foyers - démobilisation
Réorganisé des chemins de fer

Date de reprise de service - 23 Juillet 1940
à la S.N.C.F.

Lieu de démobilisation - Exideuil (Dordogne)

Emploi à la S.N.C.F. - Automne 1940

Résidence employé : à la mobilis^{an} - St Aubin St Luperc
actuelle - Amilly - Oumay

Adresse domiciliaire : - Loulappe - Comm^m St Luperc

Lieu de renseignements - Couvillat - 29/7/40
à défaut de - Le Chef de District

Reçu de mutation C^{bi}

[Signature]

P

24. 7. 40

M. Grand,

M. Bapril, attaché et il est

ministre ; je lui ai dit de se

mettre à votre disposition en attendant

appartenance définitive.

M.

A repris le 29 juillet 1940

P
C.V.

2e Section
à Arrondissement. 11^{ie}

Les agents mobilités ci-dessous ont
repris leur service à la S.N.C.F.

Paigne Etienne - cantonnier - n° 11419 à Amilly
n° de code 506-11 - a repris le 15-7-40.

Sturmer Joseph - cantonnier - n° 11531 à Gondé 49.
n° de code 506-11 - a repris le 30-7-40.

Groux Henri - cant^{or} - rempl^p - n° 1611 à La Ferté B.
n° de code 506-48 - démobilisé le 16-7-40

Cellier Eugène - cant^{or} - rempl^p - n° 15448 à Courm.
n° de code 506-43 - démobilisé le 18-7-40 B.

Les avis mod. C^hut seront adressés dès réception.
Must en faire parvenir d'urgence.

La Loupe, le 31 juillet 1940
le chef de section Apal

[Signature]

1^{re} Section

Suite à note n° 3406 du 10.7.40

Le Cantonnier Ce ne en Pierre mobilisé le 6.9.39 au 115^e R. Inf.
s'est mis à la disposition de la SNCF le 24.6.40 sans avoir été
régulièrement démobilisé. Au moment de l'Amnistie il était chez
lui en congé régulier ^{de} convalescence pour blessure de guerre
congé de 21 jours o o moi au 20 juin 40 - Piece justificative
Congé de Convalescence -

Le Cantonnier Chetneau André mobilisé le 8.9.39 au 5^e Génie
à Versailles s'est présenté dans les mêmes conditions le 23 juin -
mais il n'a pas présenté aucune piece militaire.

A { Soldat au 5^e Génie, replié à Fotti lucardilly dans le Loir et cher
a rejoint Fotti lucardilly pour rentrer au lucard le 14 juin - 10411 RD 101
S'est présenté à la Chifferie du Génie le 17 et à la SNCF le 23.

Aucune piece justificative - sans attestation d'un emploi à la Chifferie du Génie.

Ces 2 agents se sont présentés à la Gendarmerie le 31^{er} mai
mais ils n'ont pu être démobilisés

Le lucard, le 1^{er} Août 1940

J'envoie au lo parait de A

PM

PM

Arrondissement de Laffans.

1^{ère} Section - Laffans.

Etat des Agents démobilités.

504

N ^o	Nom	Matricule	Emploi	Résidence	Date de dém. bilaté.	Observations
504-71	Thomas	187.742	cautionnier	Laffans.	23-7-1940	pal d'ail de mutation af ^h -c
504-33	Hachouin	7518	"	Quilès.	25-7-1940	
504-34	Leroy	186.599	"	Silès. le Juillan	25-7-1940	
504-34	Amange	8841	"	- do -	31-7-1940	
504-34	Bord	11.551	"	- do -	29-7-1940	
504-34	Maretheu	187.742	"	- do -	24-7-1940	
504	Trébouillard	20.077	caut. S. C. S.	La Hute - C. Briel	29-7-1940	
504-25	Lecamus	180.999	cautionnier	Veille	25-7-1940	
504	Laffans	21.632	piquenet	Laffans.	27-7-1940	
504-12	Flard	11.155	cautionnier	Alençon	29-7-1940	
504-13	Heuë	199.216	cautionnier	Vingt-Haut	29-7-1940	

Liste fournie

Laffans, le 2 Août 1940
Le Chef de la 1^{ère} Section

G. J. J. J.

P Arrondissement
 Les Cantonniers Carreau et Chesneau ont
 été démobilisés le 13 août 1940.
 Le Mans, le 5 août 1940
 1p
 P Le Chef de la 1^{re} Section

Transmis à Arrondissement
 à titre de renseignement.
 Les arriérés et Chêneaux n'ont
 pu être démobilisés - par le Gouvernement
 de Vichy, je vous serais obligé de leur
 vouloir me donner votre avis sur ce
 que doivent faire ces agents.

Le Mans, le 5 août 1940

Monsieur -

N° P)

Transmis à Monsieur Le Chef du Service
 de la Travaux et des Bâtiments, Paris, en lui demandant
 de vouloir bien me faire parvenir ses instructions.

A: 1p
 Le Mans, le 5 Août 1940.
 Le Chef d'Arrondt. (V. B.)
 Signé: Frank

Répondre
 au S. R. L.
 le 30-8-40

P Monsieur le Chef d'Arrondt. au Mans -
 Ces agents pensent être remis provisoirement au travail en application
 des instructions de la note P. 5.406 du 10 juillet mais ils doivent
 faire le nécessaire pour se faire démobiliser régulièrement par l'autorité
 militaire. Je vous prie de vous accuser qu'ils font bien les
 démarches utiles.
 A: 1 pièce
 Sous le 16 Août 1940
 Le chef du Service de la V. B.
 Signé: Christian

N° P) Transmis à 1^{re} Section (Le Mans) avec prière d'initier
 les intéressés à faire le nécessaire et me confirmer qu'ils ont
 bien fait les démarches utiles.
 Le Mans, le 20-8-40.
 P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

505-P

Arrond^t V.B. - Le Fau

Je vous informe que Jeanin Boctoz
faurio, 13347, Sémaphoriste à Voutre,
motilité le 2 septembre 1939, et prisonnier
à Bag (Calvados) Laurent Claude, a été
libéré le 2 août 1940.

Cet agent s'est présenté ce jour à
la section, il prendra son service le
Lundi 5 août 1940 -

(Ci-joint avis de mutation C^{ho} 4
double exemplaire.

Arantius
- 6 AOUT 1940 -

Laval, le 3-Août 1940.

Le Chef de Section

Chauliac

mon dissemment, voir Le Mans.
Jeux Simobilis. 1^{re} Section: Receurs.

50/4-22- Decaux 7566- aut-^{ad} Vivien Beaumont Simobilis le 2/7/40.
 50/4-13 Seboung. 7650 — Kirt-Hanapet — le 9/7/40.
 50/4-21. Chamblin 179.496 — La Gurbuch — le 21/7/40.
 52/4. Barbier 199.407 aut. 1.68. — le 20-7-40.

N° 2)

Le Mans, le 22 juillet 1940.

Le Chef de la 1^{re} Section

Retourné à 4^e Section (Le Mans)
 avec prière de m'adresser les avis mod. et les
 concernant M. et Chamblin et Barbier.

Le Mans, le 24 juillet 1940

P. Le Chef de dissemment V.B.

Préposé Le Mans.
 ci joint le W. et C. demandé
 Le Mans, le 5/8/40
 le Chef de la 4^e Section
 (signé)

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région

Ouest

Service

Voie et Bâtiments

Arrondissement

Le Mans

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des Chemins de fer Français

NOM :

Chambrier. (179.496.)

Prénoms :

Henri, Marcel, Marie - 1

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la pièce justifiant la situation militaire) :

1908 -

Emploi à la S.N.C.F. :

Cautonnier

Résidence
d'emploi

au moment de la mobilisation :

Mondlizon.

actuelle :

Ido -

Date de mobilisation :

(cessation de service à la S.N.C.F.)

1^{er} septembre 1940

Situation militaire au moment de la
cessation de service à la S.N.C.F. }

indéterminée.

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. :

21 juillet 1940

Corps ou Service d'affectation au
moment du renvoi dans les foyers }

5^{ème} Génie -

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément
dont l'agent est LEGALEMENT le père }

un

Motif de renvoi dans
les foyers

affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

affectation spéciale au titre de

Père de enfants

autre motif

d'immobilisation.

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par

Autre pièce :

délivrée par

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

A *Leffaux*, le *19/10*

Le Chef de la 4^e Section

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A (2), le

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1^{re} Division - 4^e Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (9^e)

A Paris, le (3)

- (1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

P
C.V.

la section
à Grandissement-Voisie

M. Vincent Jean, né le 14. 8. 1895 -
attaché éch. 11. à la section de
la Voie - a repris son service

ci-joint mod. C bis
~~K 100.~~

La Voie, le 5/8/40
Le chef de section ppal


2 Section

Ouvrier de 1^{ère} classe Vallée.

Victor Armand M^e 60915. Code: 506-49

Mobilisé du 2 sept. 1939 à

après son service à l'Eq. C²⁰

le 3 Aout 1940

La Loupe le 5/8/40

Le chef de

P.S. - Cet agent, prisonnier de guerre le 17/6/40
nous a déclaré n'avoir pas été frappé
depuis le 1^{er} juin 1940 -

P
c.v.

Pratiqué à Arrondissement. Voie

ci-joint mod. c^{lit} en 2 ex.

-9 AOUT 1940

La Loupe, le 8/8/40

Le chef de Section R. P. al

[Signature]

Arroudissement Le duc P

Ci joint les mod. C bri pour
Monsieur Gaillard - prisonnier libéré
J'attire votre attention sur
la lettre jointe.

Cobis conservés
à P (7-8-40)

Château du Lois le 6.8.40
Le Chef de Section



Retenu à P.

N'intéresse pas la Comptabilité
7.8.40

Herrn oder Frau

*Eisenbahnverwaltung (Abteilung Brüssel/Bray
Troyes*

Auf Ihren Antrag vom *25 Juli*... wird Ihnen der im Kriegsgefangenenlager *Saint Julien*... internierte Kriegsgefangene *Taillard Moise*... zur Beschäftigung als *Eisenbahner*... jederzeit widerruflich zugewiesen.

Für seine Verpflegung und ärztliche Betreuung haben Sie zu sorgen. An Lohn sind ihm täglich 10 Franken = 50 Reichspfennige, monatlich höchstens 260 Franken = 13,-- Reichsmark ausbezahlen. Der darüber hinausgehende Teil der ortsüblichen Vergütung ist an das Kriegsgefangenenlager in *Saint Julien*... abzuführen.

Sie tragen bei Vermeidung einer Strafe von 10.000 Franken die Verantwortung dafür, daß der Kriegsgefangene nicht ohne militärische Erlaubnis den Beschäftigungsort verläßt.

Im Übrigen wird auf die in dem dem Kriegsgefangenen ausgehändigten Ausweis niedergelegten Bestimmungen hingewiesen.

1. Julien..., den *31. Juli* 1940.

Wiegmann
Oberleutnant und Kommandant des
Gefangenenlagers *Saint Julien*...

Traduction.

Monsieur ou Madame *Société nationale des Chemins de Fer Français*...

En réponse à votre requête du *25 Juillet*... nous vous envoyons le prisonnier de guerre *Taillard Moise*..., interné dans le camp de prisonniers de guerre *Saint Julien*... ou il travaillera en qualité de *employé*...

La pension et les soins médicaux sont à votre charge. Vous lui devrez 10 Frs. ou 260 Frs. par mois au maximum. La somme excédente correspondant au salaire normal d'un ouvrier agricole sera envoyée au camp des Prisonniers de guerre de *Saint Julien*...

Vous vous porterez, en évitant une amende de 10.000 Frs. (dix milles) garant que le prisonnier de guerre ne quitte pas la localité sans autorisation de l'autorité militaire allemande.

Se rapporter au certificat dont le prisonnier de guerre est détenteur.

La Loupe le 25 juillet 1940

2 Section

Je vous informe que le cantonnier
Duroux Gilbert n° 187145 prisonnier
au camp de St Vincent à Vandœuvre
a été renvoyé par les autorités militaires
allemandes pour se mettre à la disposition
de la S.N.C.F.

Cet agent a pris son service le 25/7/40
au canton 27 de La Loupe.

Suivant instructions de l'autorité allemande
Duroux doit se présenter sans les faire
à l'autorité allemande de La Loupe.

Il lui est interdit de se mettre en civil; il
doit porter au moins la culotte et
le calot militaire

Le chef de section

P. C. V. Transmis à
Arrondissement. Vos

La Loupe, le 26/7/40

Le Chef de Section H. P.

[Signature]

H. S. V. P.

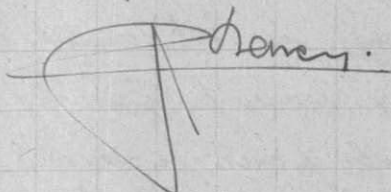
N° P)

2^e Section (La Loupe)

M. Duroup ayant été remis à notre disposition,
il y a lieu de m'adresser l'avis mod. Chis le
concernant. (2 exp.)

La Loupe, le 30 juillet 1940

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.



Arrondissement-Forêt

Ci-joint l'avis demandé.

La Loupe, le 7/8/40

Le Chef de la 2^e Section



-8 AOÛT 1940

D'Yestier

Démobilisés.

A joint 2 avis au C bis pour les cant^{ns}
Lagoutte et Roumé.

Le cantonnier Roumé ~~est~~ a été libéré le
13 juillet 1940 par le Centre Mob^{il}
d'Aubenas et a reçu un ordre de mission
délivré par le Commissaire Technique de
Limoges le 18 juillet.

Pour le cantⁿ Lagoutte, a joint le
certificat de cessation de paiement qui
lui a été remis.

Courville 8/8/40
Le Chef dist^{ric}

[Signature]

P

Arrondissement - Voie. Le Mans.

M^{rs} Lagoutte, N^o 11527, cantonnier à Amilly
Roumé, N^o 20031, cantⁿ Rempl^{te} à Amilly
ont été démobilisés et ont repris leur service
le 29 juillet 1940.

A joint les feuilles mod. C Bis concernant
ces agents.

La Coupe le 10 Août 1940
Le Chef de Section *[Signature]*

*Carlier le
13-8-40*

1^{er} Section - Le Mans.

Etat des Digeurs d'émolités.

50A

N ^o d'ord.	Nom	Matricule	Emploi	Résidence	Date de dem. & libération	Observations
50431	Beauvais	196.791	Semaphoriste	La Chapelle	5 Août 1940.	Libéré 9-8-40

Le Chef de la Section

Le 8 Août 1940.

[Signature]

Le Capt. L. S. Rout 19/10.
Le Chef de la 4^e Section.

Quinn

La Loupe le 27/7/40

2^e Section

Je vous informe que le Cantonnier
Jean Marcel n^o 11483 du Canton 28
de Bretoncelles mobilisé le 3 sept 1939
a repris son service à la brigade le
26 juillet 1940. Code: 502-25.

Maréchal Lefebvre

[Signature]

P
C.V.

Transmis à l'arrondissement. Voir
Le Maus

La Loupe, le 10/8/40

Le Chef de Section

[Signature]

2^e Section
Chin J. V. P.
8-8-40

P.
adresse le
8/8/40

P/

D. H. H. H.

de cant. Jallet Robert à Gaud
 1^{er} Juin 1940
 à Paccarat (Menthon & nouvelle)
 est venu, mais comme permission
 il n'a pas démobilisé. Il possède
 un certificat de non à disposition
 de son service par exercice de sa
 profession et pour la permission à
 q^u il doit se présenter à Regent
 à la Commune de Paccarat.

Il n'a pas établi de fiche con
 Dernier jour de volée militaire
 1^{er} Juin 1940 -

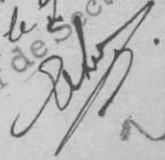
Il reprendra son service le 12 Août
 étant fatigué et déprimé

8 AOÛT 1940

Arrivé à son domicile
 le 8 Août 1940



~~Il a remis son carnet~~
 Ci joint son carnet
 de délégation

Abandonnement. Voir de Hous.
 La formule mod. C sera adressée
 par vos prochains courriers
 La Coupe le 9 Août 1940
 Le Chef de Section


SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

double emploi

Région Ouest
Service Toit et Bâtiement
Arrondissement L. Maus

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des chemins de Fer Français.

Nom : Marchand
Prénoms : Maurice

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la pièce justifiant la situation militaire) : 1930

Emploi à la S.N.C.F. : Aide ouvrier E. T.
Résidence { au moment de la mobilisation : Courtalain, J^e Pellerin
d'emploi { actuelle : - d -

Date de mobilisation : 25 Août 1939
(cotation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la { soldat 1^{er} Cl. 22^e train des Equipages
cessation de service à la S.N.C.F. {

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : 12 Août 1940
corps ou service d'affectation au { 22^e train des Equipages
moment du renvoi dans les foyers {

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément { ✓
dont l'agent est **LEGALEMENT** le père

Motif de renvoi { affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.
dans { affectation spéciale au titre de :
les foyers. {
père de — enfants
autre motif.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justifier
son renvoi dans ses
foyers

Taycicule de mobilisation modèle — établi par le
Bureau de recrutement : _____

Ordre de mission établi par : _____

Autre pièce : _____
délivrée par le _____

Adresse domiciliaire
(rue et N° s'il y a lieu
Département)

Coutalain (E + S)

A Coutalain, le 14 Août 1940

un

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A _____, le _____
(1)

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(Bureau central militaire)

A Paris, le _____
(3)

(1) - Signature du Chef local

(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)

(3) - Signature du Chef de Service national

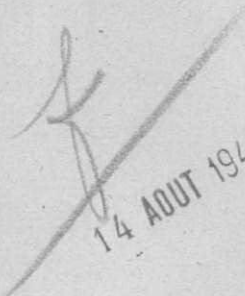
P

Arrondissement - VB.

Le Mans.

ci joint la formule modèle
C Bis de l'aide-surveillant de
SES Huissier Roger N° 196595
de Couville /^{me}.

La Coupe le 12. 8. 40
Le Chef de Section Gal



14 AOUT 1940

2^e Section

M^{re} Lhuissier Roger M^{re} 196595, aide
surveillant S.E.I. à Courville s'est présentée
ce jour à la houppe pour reprendre son
service -

Cet agent a été démobilisé au Camp de
Surgères le 12 juillet 1940 -

La houppe 25-7-40

Le Contable S.E.I.

Storinai

P Arrondissement - Voie

La Loupe, le 26/7/40
Le Chef de la 2^e Section

Del...

N^o P) Retourné à 2^e Section (La Loupe) avec prière
de m'adresser l'avis d'ad. Châs d'usage (2 exp.)

Le Mans, le 30-7-40

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

Reney

P.
C.V.

2^e Section
à Arrondissement - Voie

Les agents mobilisés ci-dessous ont repris leur service à la S.N.C.F.

Section	+	<u>Chauvin</u> André - piqueur	-	n ^o 8.915	-	c	28-7-40
↳	-	<u>Jacob</u> Louis - employé	-	n ^o 153.667	-	c	28-7-40
S. b. S.	+	<u>Chaussier</u> Roger - aide-surv ^t	-	n ^o 150.995	-	c	28-7-40
4 ^e District	-	<u>Rault</u> Emile - garde	-	n ^o 180.487	-	c	28-7-40
33 ^e canton	-	<u>Groustin</u> Jean - cantonnier	-	n ^o 14.594	-	c	28-7-40
33 ^e	-	<u>Chevallier</u> Arthur - cant. rempl ^t	-	n ^o 11.439	-	c	28-7-40
34 ^e	-	<u>Lacroix</u> Maurice	-	n ^o 7.590	-	c	28-7-40
34 ^e	-	<u>Gauthier</u> Arthur	-	n ^o 7.798	-	c	28-7-40
34 ^e	-	<u>Porolier</u> Henri	-	n ^o 10.603	-	c	24-7-40

N° P

2^e Section (La Loupe)

Prière de m'adresser l'avis, mod. C. ^{9.8.40} (2 exp.)
concernant M. Chauvin et Chaussier. La Loupe, le 26/7/40

Le Mans, le 30-7-40

Le chef de section Rpal

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

Ramy

Rpal

Arrondissement Voie Le Mans.

1^{ère} Section - Le Mans.

Etat des Agents démobiliés.

50A

Code.	Nom	Matricule	Emploi	Résidence	Date de dém. Situation	Observations
504-10	Cotnard	13.539	Caoutoucié	Sees-	10/6/40	
504-11	Chuder	13.665	do	Sees-	15/6/40	
504-11	Bonci	76/8	do	Champflees-	12/8/40.	était prisonnier
504-11	Worwan	15.449	do	La Filleth-	11/8/40	do
504-12	Cherel	11.581	do	Alencas	12/8/40	prisonnier
504-23	Lecroveau	181.1/42	do	La Halle Blied	12/8/40.	

Le Mans, le 16 Août 1940

Le Chef de la Section

G. J. J. J.

507-1 a- 507

Immobilisation Marchand

Ci-joint C^{bi}.

Cet agent mobilisé au 2^e train des équipages le 25/5/1940

fut malade du 20 Mai au 5 Juin 1940 (selon bulletin
médical délivré par le médecin du S.I. - 5616).

Sorti le 5 Juin 1940 de l'Hôpital Fontaine à Niort
Convalescence de 60 jours sur ordre du Com^e Hôpital Fontaine
le 5 Août 1940 s'en présente au docteur du Réseau
à Comblain, qui lui a délivré le bulletin de
reprise ci-joint.

Cet agent ne possède donc aucune pièce militaire
de désimmobilisation; la gendarmerie de Comblain lui
a déclaré n'avoir pas de pièces de désimmobilisation à
lui délivrer.

Cobis annoté et
transmis le 21-8-40.

Comblain le 14 Août 1940.

Le Chef de District

Wang

Transmis à Immobilité à Paris

Marchand a perdu le contact avec son unité depuis le
20 Mai date à laquelle il a été ramené à l'Hôpital de Niort
(Partisan sanitaire). Il n'est pas désimmobilisé et ne sait pas ce qu'il doit
faire.

Marchand a repris son service le 12 Août à l'E. S. de
Comblain.

19/8/40.

Wang

Servici Vei et Bâtimens -

Arrondist du Mans

M Marschan Maurice - Employé titulaire ajusteur M^h 20916

Résidence: Courtalain Code: 507-19 déclare avoir
reçu sur la solde de juin les acomptes suivants -

rien - - - - - délivré par le fax de

- - - - - d - - - - -

A Courtalain le 12 août 1940

M. Marschan

COUPON B à renvoyer immédiatement après la visite au Chef d'établissement indiqué ci-dessous :

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
RÉGION DE L'OUEST

PARTIE A REMPLIR PAR LE SERVICE

Avis de { Maladie } pour consultation..
{ Blessure en dehors du service.. } pour visite à domicile..
{ Blessure en service }

N° 0025

pour Agent ayant droit à la gratuité des médicaments

(Traitement fixe ne dépassant pas 20.000 fr.)

Timbre
ou désignation
de l'établissement
émetteur

8^{me} Canton - Coutalain

N° de Code
de
l'établissement

50713

Mois Date
08 08

Délivré à Coutalain le 8 août 1940

Nom de l'Agent : Marchand M^{le} : 20916

Emploi : Ouvrier ET Service : voir

Adresse
domiciliaire : Place Alexandre-Billi - Coutalain

Dates { de la blessure :
de l'interruption de service :

Nom du Médecin : Dr. Bouillon

Le Chef de : Canton

(Signature)
R. Bouillon

Numéros de Code :
Fonctions.. 60
Echelle... 3
Age..... 3
Ancienneté 1
Récidives
depuis un an.

PARTIE A REMPLIR PAR LE MÉDECIN

Diagnostic (en clair) : Hémoptysie 1^{re} - longue de convalescence déclinée par
P. Hospital / Camp Conventuel de Pont, 125 jours 1940 / durée 60 jours.

Y-a-t-il à prévoir une incapacité temporaire de plus de 20 jours ? Oui ou non. - Rayer la mention inutile

Y-a-t-il à prévoir une incapacité permanente partielle ? - Oui ou non - Rayer la mention inutile.

Absence autorisée jusqu'au inclusivement

L'Agent est-il autorisé à sortir ?

L'Agent peut-il être utilisé en service atténué ?

Le cas échéant, indiquer

ci-contre si la visite à

domicile était justifiée.

A Coutalain le 8 août 1940

Le Médecin de la S. N. C. F. (Région de l'Ouest)

COUPON C : à remettre par le Médecin
à l'agent lors de la reprise de service

Le Médecin soussigné constate que M. Marchand

M^{le} 20916 Emploi Ouvrier ET

a été absent régulièrement pour cause de fièvre

à dater du 1^{er} août 1940 jusqu'au 8 août 1940

jusqu'au 8 août 1940 inclusivement.

Prolongations accordées

jusqu'au inclusivement

jusqu'au inclusivement

jusqu'au inclusivement

Il devra reprendre son service le lendemain.

Le Médecin de la S. N. C. F. (Région de l'Ouest)

Bouillon

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région

Ouen

Service

Voie et Bâts

Arrondissement

Lemans

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des Chemins de fer Français

NOM :

Morel

Prénoms :

Alphonse

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la pièce justifiant la situation militaire) :

Emploi à la S.N.C.F. :

Cantonnier

Résidence
d'emploi

au moment de la mobilisation :

St Sylvain - Brulley

actuelle :

do

Date de mobilisation :

29 août 1939

(cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
cessation de service à la S.N.C.F. :

Réserviste 27^e R. Inf. C. le

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. :

12 août 1940

Corps ou Service d'affectation au
moment du renvoi dans les foyers :

Dépôt de Prisonniers de
guerre de St Lô (mandé)

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément
dont l'agent est LEGALEMENT le père

deux

Motif de renvoi dans
les foyers

affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

affectation spéciale au titre de

Père de enfants

autre motif

Libération

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle, établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par

Kommandantur St Lo

Autre pièce :

délivrée par

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

Commune de Villedieu (M^{re} Le Lou)
lui dit "Le Petit Souvigné"

A *Caen* ⁽¹⁾, le *14 août 1940*

Le Chef de District

[Signature]

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A _____ ⁽²⁾, le _____

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1^o Division - 4^o Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (8^o)

A Paris, le ⁽³⁾ _____

(1) - Signature du Chef local

(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)

(3) - Signature du Chef de Service régional

I
CV

Arrondissement. V. B.

Le Haus

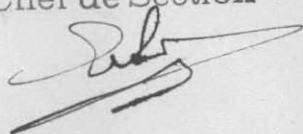
Ci joint modèle C Bis des agents demobilisés :

- 1° Chaux Gilbert, n° 8361, Cantonnier à
+ Fontgouin qui a repris son service le 9. 8. 40.
- 2° Fugent Eugene n° 194415. Surveillant du FES
+ à La Ferté ~~La~~ Bernard. qui a repris son service
le 16 Aout 1940.

D'autre part je vous adresse le carnet de délégation de solde ^{du M. Chaux et} le V. 100 concernant ces agents
~~pour~~ par un très prochain courrier le carnet
de délégation de solde de M. Fugent vous sera
adressé.

La Loupe le 16. 8. 40
Le Chef de Section ~~Jual~~

N. F



pas de carnet
délégation de solde

17.8-

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région

Ouest

Service

Voie

Arrondissement

St Maurs

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des Chemins de fer Français

NOM :

Beaufils

n^e 189186

Prénoms :

André

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la pièce justifiant la situation militaire) :

1921

Emploi à la S.N.C.F. :

H. chef de canton

Résidence
d'emploi

au moment de la mobilisation :

Bouère

actuelle :

Bouère

Date de mobilisation :

5 septembre 1939

(cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
cessation de service à la S.N.C.F.

affecté au 5^e Génie

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. :

12 Août 1940

Corps ou Service d'affectation au
moment du renvoi dans les foyers

5^e Génie

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément
dont l'agent est LÉGALEMENT le père

2

Motif de renvoi dans
les foyers

affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

affectation spéciale au titre de

Père de enfants

autre motif Démobilisateur

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par *le Commandant du*
camp de prisonniers de guerre de Dinan,
Autre pièce : *daté du 10 Août 1940*
délivrée par

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

Parage à minan n° 9 de Bouëze
(Mayenne)

A *Sablé* ⁽¹⁾, le *13 Août 1940*

Le Chef de Service Central
Guenter

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A _____, le _____
(2)

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1° Division - 4° Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (9°)

A Paris, le _____
(3)

(1) - Signature du Chef local

(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)

(3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région Ouest
 Service Voi et Bâtiments
 Arrondissement Le Mans

AVIS DE MUTATION
 concernant un agent mobilisé remis
 à la disposition de la Société Nationale
 des Chemins de fer Français

NOM : Cexier N^o 11749
 Prénoms : Pierre Marie

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
 (ou la pièce justifiant la situation militaire) : 1933

Emploi à la S.N.C.F. : Canonnier n^o m^o 11.749

Résidence
 d'emploi

{ au moment de la mobilisation : Vitry
 actuelle : Les Laacs

Date de mobilisation : 2 septembre 1939
 (cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la } 32^e R.A.D. 3^e gr. 9^e B.^e
 cessation de service à la S.N.C.F. }

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : août 1940

Corps ou Service d'affectation au } Hôpital général à Dijon
 moment du renvoi dans les foyers }

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément } un
 dont l'agent est LEGALEMENT le père

Motif de renvoi dans
 les foyers

{ affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

{ affectation spéciale au titre de

{ Père de enfants

{ autre motif libéré par les autorités alle-
mandes.

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

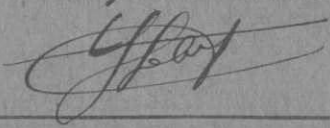
Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement : _____

Ordre de mission établi par _____

Autre pièce : *autorisation de circuler en chemin
de fer de Dijon à Rennes délivrée par
le Cdt de la Fedd Commandant 549 Berlin à
Dijon*

29. rue Frain de la Gaulainie 14e

*A Chateaubourg, le 1er août 1960
Le chef de district*



Vu et transmis à M. le Chef du Service d _____

A _____ (2) _____, le _____

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1° Division - 4° Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (9°)

A Paris, le (3) _____

(1) - Signature du Chef local

(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)

(3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région Ouest
 Service Voie & Bâtiments
 Arrondissement du Mans -

AVIS DE MUTATION
 concernant un agent mobilisé remis
 à la disposition de la Société Nationale
 des Chemins de fer Français

NOM : Lemercier n° 197243

Prénoms : Ernest Georges -

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
 (ou la pièce justifiant la situation militaire) : 1933 1

Emploi à la S.N.C.F. : Cantonnier

Résidence
 d'emploi

{ au moment de la mobilisation : Erson
 { actuelle : Erson

Date de mobilisation 32 Septembre 1939
 (cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
 cessation de service à la S.N.C.F. } 2^e classe - (Génie n°5) Versailles.

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : 16 août 1940 -

Corps ou Service d'affectation au
 moment du renvoi dans les foyers } 5^e Génie - Versailles -

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément } un
 dont l'agent est LEGALEMENT le père

Motif de renvoi dans
 les foyers

{ affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.
 { affectation spéciale au titre de
 {
 { Père de _____ enfants
 { autre motif. Prisonnier de Guerre remis à disposition des Chemins de fer

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par

Autre pièce : Ordre de remise aux Chemins de fer. en date du 7 août 40
délivré par Commandant Allemand du Camp de Nemans -
(Seine & Marne) avec n°s Commandants - Remises du 10 août et
Evron du 15 août -

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu)
Département)

18 place de l'Hôtel de Ville - Evron (Mayenne)

A Evron, le 16 août 1940

A chef de District

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A Evron, le

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(Bureau Central Militaire)

A Paris, le (3)

- (1) - Signature du Chef local
- (2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
- (3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région *Ouest*
 Service *Voie et Bâtimens*
 Arrondissement *Le Mans*

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
 à la disposition de la Société Nationale
 des Chemins de fer Français

NOM :

Prénoms :

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
 (ou la pièce justifiant la situation militaire) :

Emploi à la S.N.C.F. :

Résidence
d'emploi

au moment de la mobilisation : *Vitry*
 actuelle : *Les Lacs*

Date de mobilisation :

(cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
 cessation de service à la S.N.C.F. }

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. :

Corps ou Service d'affectation au
 moment du renvoi dans les foyers }

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément
 dont l'agent est LEGALEMENT le père }

Motif de renvoi dans

les foyers

affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

affectation spéciale au titre de

Père de enfants

autre motif

*Permis de renvoi décerné
 par l'Autorité Allemande*

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par *Permission de*
Concom^t du camp de prisonniers Corbennec à Laval

Autre pièce :
délivrée par

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

33. Boulevard de Laval Vitrée (I & V)

A *Châteaubourg*, le *14 août 1940*
Le chef de District :

[Signature]

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A _____, le _____

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1^o Division - 4^o Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (9^o)

A Paris, le *(13)*

- (1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région *Ouest*
 Service *Varié et Bâtiments*
 Arrondissement *Le Mans*

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
 à la disposition de la Société Nationale
 des Chemins de fer Français

NOM :

Garnier H° In° 13393

Prénoms :

Jean

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
 (ou la pièce justifiant la situation militaire) :

1926

Emploi à la S.N.C.F. :

*Contonnière*Résidence
d'emploi

au moment de la mobilisation :
 actuelle :

*Vitry**Vitry*

Date de mobilisation :

4^e X^e septembre 1939

(cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
 cessation de service à la S.N.C.F.

2^e classe 207 R.A.L.D. à Vincennes

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. :

13. 8. 1940

Corps ou Service d'affectation au
 moment du renvoi dans les foyers

*207^{me} R.A.L.D. à Vincennes
quartier Ensemboury*

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément
 dont l'agent est LEGALEMENT le père

2

Motif de renvoi dans
 les foyers

*affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.**affectation spéciale au titre de**Père de 2 enfants*

autre motif

démobilisation

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par *Pièce d'ordre*
par l'autorité (allemande)
Autre pièce :
délivrée par

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

3 Rue du Parc
à Vithi (Hte et Vithaine)
A *Vithi*, le *15. 8. 1940*

Chief de District
[Signature]

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A _____, le _____

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1^o Division - 4^o Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (9^o)

A Paris, le ₍₃₎ _____

- (1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région Ouest
 Service Voie de Bâtiments
 Arrondissement du Mans

AVIS DE MUTATION
 concernant un agent mobilisé remis
 à la disposition de la Société Nationale
 des Chemins de fer Français

NOM : Bellenger N.° 196111

Prénoms : Roger Pierre

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
 (ou la pièce justifiant la situation militaire) : classe 1924 -

Emploi à la S.N.C.F. : Condamier -

Résidence
 d'emploi

{ au moment de la mobilisation : Evron
 { actuelle : Evron -

Date de mobilisation : 3 2 septembre 1939 -
 (cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
 cessation de service à la S.N.C.F. } Matelot de 2.° ch. condamier. P.A.

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : 16 Août 1940 -

Corps ou Service d'affectation au
 moment du renvoi dans les foyers } 5.° Dépôt des Equipages - Josselin -

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément } 2
 dont l'agent est LEGALEMENT le père

Motif de renvoi dans
 les foyers

{ affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.
 { affectation spéciale au titre de
 { Père de enfants
 { autre motif Démobilisation -

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

L'Ordre de mission établi par S.N.C.F. Marseille Vais B&B²
en date du 2 août pour linoges - 2i ordre de linoges en date du 10 - pour Enon
Autre pièce : Bulletin individuel de Démobilisation n° 9.

délivrée par Capitaine de Corvette commandant la 2^e C^{ie} de
Disponibles - Toulon - en date du 2 août 40 -
devant Lyndou - chef de file - Marseille -

Quartier 1^{er} Anne - Euron - (Mayenne)

A Euron, le 16 août 1940.

Le chef de District -
H. Jannet

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A _____, le _____
(2)

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(Bureau Central Militaire)

A Paris, le _____
(3)

- (1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région OuestService Voie et BâtimentsArrondissement du Mans

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des Chemins de fer Français

NOM :

Bailly N° 1343

Prénoms :

Eugène, Jean

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la pièce justifiant la situation militaire) : 1933

Emploi à la S.N.C.F. :

CantonnierRésidence
d'emploi{ au moment de la mobilisation : Le Mans{ actuelle : Le Mans

Date de mobilisation :

2 Septembre 1939

(cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
cessation de service à la S.N.C.F.

Soldat de 2^e classe

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. :

5 Août 1940

Corps ou Service d'affectation au
moment du renvoi dans les foyers

École de Pilotage n° 36 à La Roche / Yvon

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément
dont l'agent est LÉGALEMENT le père

Un

Motif de renvoi dans
les foyers

{ affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

{ affectation spéciale au titre de

{ Père de enfants{ autre motif Certificat de démobilisation provisoire

T. S. V. P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement : _____

Ordre de mission établi par _____

Autre pièce : *Certificat de démobilisation provisoire*
délivrée par *la gendarmerie du Mans*

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

A *le Mans* ⁽¹⁾, le *17 Août 1940*
Le Chef de District Principal

[Signature]

Vu et transmis à M. le Chef du Service d _____

A _____ ⁽²⁾, le _____

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1° Division - 4° Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (8°)

A Paris, le ⁽³⁾ _____

(1) - Signature du Chef local

(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)

(3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région *Ouest*
 Service *Vois et Bâtiments*
 Arrondissement *Le Mans, Section Laval*

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
 à la disposition de la Société Nationale
 des Chemins de fer Français

NOM : *Adeline* *13025-*
n° 43890
 Prénoms : *Gaurico*

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
 (ou la pièce justifiant la situation militaire) : *1933*

Emploi à la S.N.C.F. : *aide-surveillant S.E.F.*

Résidence d'emploi { au moment de la mobilisation : *Laval*
 actuelle : *Laval*

Date de mobilisation : *26 août 1939*
 (cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
 cessation de service à la S.N.C.F. } *20^{ème} B.O.A. à touf.*

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : *19 août 1940*

Corps ou Service d'affectation au
 moment du renvoi dans les foyers } *20^{ème} B.O.A. à touf*

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément }
 dont l'agent est LEGALEMENT le père }

Motif de renvoi dans les foyers { affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.
 affectation spéciale au titre de

Père de enfants

autre motif *libéré temporairement.*

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par *Le Commandant du*
Camp de prisonniers de Colmar
Autre pièce : *13-8-40 pour le renvoi de*
délivrée par *Laval*

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

61 rue de la Gare, Hotel de Bretagne
Laval

A *Laval* (1), le *19. 8. 40*

Le Chef du Service

Craville

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A (2), le

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1° Division - 4° Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (9°)

A Paris, le (3)

(1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région

Ouest

Service

Voie

Arrondissement

Le Mans

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des Chemins de fer Français

NOM :

Schmitt

n° 13419

Prénoms :

Marcel

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la pièce justifiant la situation militaire) :

1934

Emploi à la S.N.C.F. :

Cantonnier

Résidence
d'emploi

{ au moment de la mobilisation :
actuelle :

Mortagne-au-P.
d°

Date de mobilisation :

(cessation de service à la S.N.C.F.)

24 Septembre 1939

Situation militaire au moment de la
cessation de service à la S.N.C.F. }

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. :

17 Juillet 1940

Corps ou Service d'affectation au
moment du renvoi dans les foyers }

8^e Génie Transmission(comp. prisonniers de guerre de
(chef Brisack)

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément
dont l'agent est LEGALEMENT le père }

1

Motif de renvoi dans
les foyers

affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

affectation spéciale au titre de

Père de enfants

autre motif

libéré maintenant prisonnier

T. S. V. P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par

Autre pièce :

délivrée par le C^t du Camp de prisonniers

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

aux Boulay commune de Loissail

A Montagne, le 20. 8. 40

Segaumont

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A (2), le

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(Bureau Central Militaire)

A Paris, le 131

- (1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

P
~~EF~~

Arrondissement V.B.

Le Mans.

Annexe Bordeaux Albert, n° 20388,
Cantonner à Commerce Beille (502-43) qui
était mobilisé ^{et prisonnier} a été libéré par les autorités
allemandes et a repris son service à la SNCF
le 13 Aout 1940

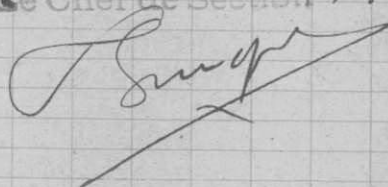
Annexe: 1 mod. C Bis.

La Loupe le 20 Aout 1940

P/ Le Chef de Section

Qual

Transmis le 22-8-40.



Rose

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région Ouest

Service Voir

Arrondissement des Hautes

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des chemins de Fer Français

Nom : Hallé M^{le} 13733

Prénoms : Maurice Louis

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la note justifiant sa situation militaire) : 1926

Emploi à la S.N.C.F. : garde

Résidence { au moment de la mobilisation : La Chartre s/Loir
d'emploi { actuelle : La Chartre s/Loir

Date de mobilisation : 25 sep^r 1939

• (cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la { admet 247^e C^{im} / 6 961^{re} M^{cu}
cessation de service à la S.N.C.F.

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : 10 déc 1940

corp ou service d'affectation au {
moment du renvoi dans les foyers { /

Nombre d'enfant(s) vivant(s) ou ayant vécu simultanément {
dont l'agent est **LEGALEMENT** le père

Motif de renvoi
dans
les foyers..

{ affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.
{ affectation spéciale au titre de : _____
{ père de _____ enfant(s)
{ autre motif. Dimobilisé

Pièce militaire remise
à l'agent pour justifier
son renvoi dans ses
foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par
le Bureau de recensement :

Ordre de mission établi par : Le gendre
de Limoges

Autre pièces : Fiche de démobilisation n° 493
délivrée par le centre de démobilisation
de Nogent-sur-Vernoy, H. Vieux

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

à Ponci (Sarthe)

A Chateaufort, le 14. 8. 40

(1)

Le Chef de District

Jean Ruff

Vu et transmis à M. le Chef du Service d.

A _____, le _____

(2)

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(bureau central militaire)

A Paris, le _____

(3)

(1) - Signature du Chef local

(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (fonctionnaire armée)

(3) - Signature du Chef du Service Régional

copie de la traduction française du certificat de congé délivré par les
autorités Allemandes

Certificat de congé

Le prisonnier de guerre: **Mies Lucien**
formation: **11^e Section d'Infirmier Militaire**
Inscrit au registre de l'Hôpital: **de Cambrai**
Né le: **24-10-1907 à Bagnolet (Seine)**
domicilié: **à St-Langis-les-Mortagne. (Orne)**
Métier: **Employé de Chemin de fer.**
à congé jusqu'à nouvel ordre pour: **Saint-Langis-les-Mortagne**
Arrond^t: **Orne sans solde**
Pendant le congé il est obligé de s'habiller en civil
Cambrai le 16-8-40

Cet agent pouvant être susceptible d'être rappelé, comme le
certificat l'indique, prière de vouloir faire le nécessaire pour
éviter ce rappel

Chef fourni le 23-8-40

Mortagne le 21-8-40
Le Chef de District
Legangant

Le cantonnier Gautier, de Segre
mobilisé, est rentré à son domicile
comme prisonnier libéré provisoirement
Il a repris son service le 18 août
mais a pris un bulletin
de maladie aussitôt

Segre 14-8-40
Le chef de D^t
V^{er}

P/ Transmis à l'arrondissement voir le M^e
ci liste de renseignements.

Sable: le 22-8-40
Le chef de D^t

Cher

N.P) Retourné à 3^e Section (Sable)

Le Cantonnier Gautier M^e 13.369 ayant été
remis à notre disposition, il y a lieu d'établir
et de m'adresser l'avis d'apt. Chât d'usage et
de considérer cet agent comme malade à partir
de la même date.

P/ ci joint l'avis Chât
concernant M^e Gautier.

Sable: le 28-8-40
Le chef de D^t
Cher

Le Mans, le 23-8-40

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

Donner
Chât transmis le 29-8-40

P
CV

Arrondissement du Mans.

Monsieur Millois René, M.^e 16270
Garde à Commerce Beillé (502-40) qui
était mobilisé et prisonnier a été libéré
par les autorités allemandes et a repris
son service à la SNCF le 10 Août 1940.

Ci joint C Bis de cet agent

La Loupe le 24 Août 1940

P/ Le Chef de Section Phil

Cbis transmis le
27-8-40

Loupe

Liste nominatif des agents mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.

(Période du 15 au 24 Août 1940)

N° role	Noms	Emplois Précédentes	Dates de		Observations
			mobilisation	rapatriement	
1837	Poisson	Cantonnier Lm.	5-9-39	décl. aux	Arrivés le 21-8-40
13.405	Rault	do Ensay	2-9-39		do
192.614	Gallet	do. Combe	5-9-39	8-8-40	
11.431	Geffriaud	do. Nagent	2-9-39	11-8-40	
11.539	Pontonnier	do. Lemaud	2-9-39	12-8-40	
21.632	Le Mare	siqneur do.	26-8-39	27-7-40	
7.361	Chamer	Cantonnier Lm.	24-8-39	9-8-40	
194415	Prigent	Surst S.E. La Flèche	2-9-39	16-8-40	
189.106	Beaufils	Sy Chef de Bty Bouin	5-9-39	12-8-40	
13.025	Adeline	A. Surst S.E. Laval	26-8-39	19-8-40	
13.437	Baillly	Canton. Lemaud	2-9-39	5-8-40	
196.111	Bellenger	do. Ensay	3-9-39	16-8-40	
13.393	Garrier	do. Vitre	4-9-39	13-8-40	
199.216	Huave	do. Bingt Hm	26-8-39	29-7-40	
13.430	Janvier	do. Vitre	2-9-39	12-8-40	
130.999	Keramus	do. Haille	7-9-39	25-7-40	
197.243	Remerier	do. Ensay	3-9-39	16-8-40	
11.453	Plard	do. Alencon	6-9-39	29-7-40	
11.749	Loexier	do. Vitre	2-9-39	9-8-40	
20.077	Horbailland	do S.E.S. La Flèche	2-9-39	20-7-40	
20.916	Marchand	Aide-Surv. Combe	25-8-39	12-8-40	
11.585	Moré	Canton. Rt. & Sylva	29-8-39	12-8-40	
180.104	Percher	Cantonnier Bouin	3-9-39	14-8-40	
11.501	Bellanger	do. Lemaud	5-9-39	14-8-40	
20.388	Bordesque	do. Baillé	6-9-39	13-8-40	
7.648	Borie	do. Champen	6-9-39	12-8-40	
11.581	Chérel	do. Alencon	2-9-39	12-8-40	
13.339	Cosnard	do. Sié	3-9-39	4-8-40	
13.733	Héallé	Garde à la Chapelle	5-9-39	11-8-40	
131.142	Lercereau	Canton. La Flèche	17-4-40	12-8-40	
15.534	Pion	do. Lemaud	20-9-39	20-8-40	
7.666	Potier	do. Nagent	2-9-39	12-8-40	
13.465	Lehudon	do. Sié	3-9-39	27-7-40	
14.532	Bouhoup	do. Lemaud	5-9-39	12-8-40	
7.502	Bailleau	do.	4-9-39	17-8-40	
16.102	Horberille	Aide-Surv. S.E. Lm.	2-9-39	13-8-40	
199.231	Sié	Cantonnier Bouin	3-9-39	17-8-40	
13.619	Viollier	do. Châteaule	2-9-39	19-8-40	Le Mans, le 27 Août 1940.

Arrondissement - Vais - L Mans

Le cantonnica Delaunay Marcel
N° 19880 de Malicorne a été mis
en congé par le camp de prisonniers
de guerre de Chaumont et a
repris son service le 19 août 1940.
Pour cet agent restant prisonnier de
guerre y a-t-il lieu de fournir un
modèle C^{bis} en ~~double~~ simple exemplaire et
de retirer le carnet de délégation de
solde de sa femme ?

D. A. 2 La Fleche le 23 août 1940
| Le Chef de District principal.

[Signature]

N° P)

D. A. 2 (La Fleche)

Il y a lieu de fournir de suite l'avis
mod. C^{bis} et de retirer le carnet de délégation
de solde de Mme Delaunay.

L Mans, le 23-8-40

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

[Signature]

arrondissement Vais L Mans.
ci joint mod C^{bis} 2^e Arrond. de délégation de solde avec
seu adressé des réceptions.
D. A. 2 Fleche le 23 août 1940. Le Chef de District principal.

ex
P
RG

Arrondissement - V.B.
Le Mans

Monsieur Ruchaud Robert - N° 15572
Inscrit de 1^{er} cl. (Equipe Catenaire), qui était
mobilisé, a repris son service à La Loupe
le 16 Août 1940.
Ceci joint C Bis.

^{transmis}
celui de 24-8-40

La Loupe le 23 Août 1940.
2/ Le Chef de Section *Paul*

Paul

P
~~CA~~
Arrondissement - VB.

Le Mans

Monsieur Girov Ferdinand, M^{re} et 10^{me}
Garde à Sceaux Boesse, qui était
mobilisé a repris son service le
22 Juillet 1940. (Nous ne sommes
avisés que ce jour.)

1 C Bis,

C. bis transmis
" le 30-8-40

La Coupe le 28 Août 1940.
Le Chef de Section *Final*



N° I)

D.A. Montagne

Les instructions en vigueur prescrivent d'établir
et d'envoyer d'urgence les avis mod. C. bis

Prière de justifier le retard apporté à la
production de celui ci-joint concernant M. Schmitt,
remis à notre disposition le 17 feuilleton écoulé.

Annexe:

1 p.

Lemans, le 22 - 8 - 40.

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

Retour à Arrondt. Lemans.

M. Schmitt rentré le 17 Samedi à 19"

18 Dimanche

en cargo le 19

n'a repris son travail que le 20

Né pouvais avoir renseignements plus tôt

Montagne le 23-8-40

N° II)

Retourné à D.A. (Montagne) Le Chef District

Votre réponse ci-dessus ne justifie pas le retard apporté à la production de l'avis mod. C. bis attendu que M. Schmitt a repris son service le 20 feuilleton et qu'il s'est écoulé un mois avant l'établissement de l'avis qui est daté du 20 Août. Prière de revoir.

Lemans, le 28-8-40

Le Chef d'Arrondissement V.B.

[Signature]

Retour à Grand Serrant.

Les dates sont exactes, mais
il s'agit du mois d'Août au
lieu de Juillet. Prière de bien
vouloir rectifier.

Montagne le 31 8-40
Lilly District

Seymour

P
CV

Arrondissement - V.B.

Le Mans.

Monsieur Barri Georges, n° 837
Cantonnet à La Loupe a repris son
service au 27^{ème} canton (502-22) le
29.18.1940.

1/p
Clos le
- 5 SEPT 1940

Le 21/9/40

Le Chef de Section



*Élevé nominal des agents
 mobilisés remis à la disposition
 de la S.N.C.F.
 (Semaine du 26 au 31 août 1940)*

N°	Noms	Emplois Résidences	Dates de		Observations
			mobilisation	reprise de service	
21.699	Crochet	Piquet. Le Land	2-9-39	26-8-40	
19.326	Chéru.	Expédition. do.	2-9-39	17-8-40	
16.270	Millois	Garde	4-9-39	10-8-40	
190.218	Penault	Condomnier	7-9-39	16-8-40	
5.572	Ruehand	Courr. de l'ind.	8-2-40	16-8-40	
13.419	Schmitt	Condomnier	4-9-39	17-7-40	
19.380	Delanay	do.	4-9-39	19-8-40	
19.84	Héland	do.	6-9-39	23-8-40	
17.514	Lorey	do.	5-9-39	26-7-40	
15.853	Banfray	do.	2-9-39	2-7-40	
193.906	Cazelle	Chef de district ppul.	1-9-39	8-8-40	
13.369	Gautier	Condomnier	27-8-39	13-8-40	
14.101	Chibault	do.	27-8-39	29-7-40	
196.193	Bacon	do.	2-9-39	28-8-40	
21.042	Levy	Garde	2-9-39	2-7-40	
199.220	Letourneux	Condomnier Rte.	26-8-39	28-8-40	
196.327	Moussier	Condomnier	26-8-39	28-8-40	
20.302	Lizon	Courrier de l'ind.	27-8-39	29-8-40	
174.355	Michel	Condomnier	7-5-40	12-8-40	

Le Mans, le 3 Sept. 1940
 Le Chef d'Arrondissement V.B.

Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Ponts
Mans.

Suite à votre lettre N° P 3 en date du 16 Août écoulé
j'ai l'honneur de vous donner, ci-dessous, à la date du
31 Août 1940, les renseignements demandés:

1°) Liste nominative des agents réfrés non rentés:

Néant

2°) Liste nominative des dimobilisés rentés (Ech. 8 et au-dessus)

N° Mat.	Noms	Fonctions	Résidence	Observations
175.107	Droprice	Chef de District 1 ^{er}	Paugères	
131.615	Clément	do.	Château-Gontier	
145.609	Clerti	Attaché E. 12	Le Mans	
194.504	Boudé	do.	Viray-Beaumont	
186.851	Roussel	Contrôleur Tech. Supp.	Le Mans	
21.632	Le Marc	Piqueur (Signalisation)	Le Mans (H. B. 11)	
10.299	Cozette	Attaché E. 12	Le Mans	
196.473	Rousse	Attaché E. 15	Le Mans.	
14.193	Bafoil	Attaché E. 11	Bitre	
14.885	Vincent	do.	La Loupe	
8.395	Chauvin	Piqueur	La Loupe	
184.721	Négret	Chef de District 1 ^{er}	Mayenne	
21.699	Corbetch	Piqueur	Le Mans	
193.906	Caizelle	Chef de District 1 ^{er}	Château-du-Loir	

3°) Indication numérique des dimobilisés (Echelle 1 à 7)

Echelle	1	2	3	4	5	6	7	Observations
	189	1	5	9	14	"	2	221

Le Mans, le 3 Septembre 1940

Paris, le 16 août 1940

P5

Monday

au MANS

Je vous prie de me faire connaître, à la date du 31 août
1940, les renseignements ci-après, qui devront figurer sur un
seul état :

- 1°/ Liste nominative des agents repliés non rentrés;
- 2°/ -d°- des démobilisés rentrés (éch. 8 et au-dessus)
- 3°/ Indication numérique des démobilisés (éch. 1 à 7 -
par échelle);
- 4°/ Noms et qualités des agents signalés prisonniers avec leurs
adresses :

- a) en France
- b) en Allemagne
- c) en Belgique
- d) en Suisse

Le Chef du Service de la Voie
et des Bâtiments.

signé: CHRETIEN

Paris, le 24 juillet 1940

P3

Monsieur le Chef d'Arrondissement
au M A N S

Les agents repliés doivent être actuellement rentrés
en totalité et les démobilisés rentrent :

M'adresser pour dimanche 28 courant :

- M. Roby*
f (1°/ liste nominative des agents repliés non rentrés ;
f (2°/ -d°- des démobilisés rentrés (échelle 8 et
au-dessus);
f (3°/ indications quantitatives des démobilisés (échelles 1 à 7,
par échelle);
f (4°/ nom et qualité des agents signalés prisonniers :
a) en France,
b) en Allemagne

Le Chef du Service de la Voie
et des Bâtiments,

CHRETIEN

Arrondissements
de Chant
N° 2

Liste nominative des démobilisés rentrés
(Echelle 8 et au-dessus)

N° Matricule	Noms	Fonctions	Résidence	Observations
176.107	Tropice	Chef de District 1 ^{er}	Pouébois	
131.615	Clément	de	Château-Gontier	
195.609	Clerté	Attaché Ech. 12	Le Chant.	
194.504	Caudé	de	Vivier-Beaumont	
186.851	Roussel	Contrôleur de la circulation	Le Chant.	
21.622	Le Marc	Piquier	Le Chant (H. 507)	

Indication quantitative des démobilisés.
(Echelles 1 à 7)

Echelle	1	2	3	4	5	6	7	Total
	57	1	1	4	7	1	"	70

Transmis à Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments, Paris, comme suite à sa lettre N° P. 3 en date du 24 juillet 1940.

Le Chant, le 27 juillet 1940.

P

Arrond^t du Mans

Liste nominative des agents repliés non rentrés.

N^o 131785 : Maignan Pierre. Expéditionnaire à Sablé (3^e section)

(Cet agent en situation de maladie le 10 juin pour 7 jours s'est replié à Chateilaillon. Il est rentré à son domicile le 20 juillet et ne s'est pas présenté au bureau de la section. Il demande sa mise à la réforme laquelle vous sera transmise par un prochain courrier.)

Le Mans. le 27 juillet 1940

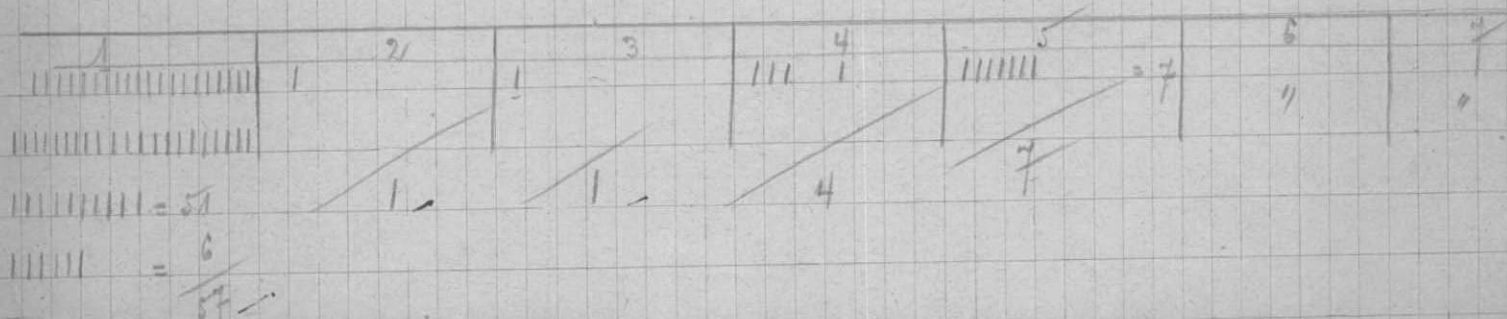
LE CHEF D'ARRONDISSEMENT (NOM DE BRILLON)

27-7-40

Cette note des démolitions partielles. - Ech. 8 et au-dessus

- Propice, Chef de District
- Léonté, Attaché Ech. 12
- Roussel, Contrôleur de 1^{er} Ph. (Signal^m)
- Leprieux, Attaché Ech. 12
- Clément, Chef de District à Chât. G.
- Le Moine, Préf. - Le Moine (H. 1^{er})

Indications quantitatives des démolitions - Echelles 1 à 7



b) Agents prisonniers en Allemagne

Noms	Qualité	Adresse
Baudu	Cantonnier	Stalag IV B. 29777.
Baudouin	- d° -	Stalag VIII C. Lager - Bezeichnung N° 15128 Gefangenennummer
Bineau	- d° -	Stalag XVII B. N° 29239
Boire	Garde	Stalag VIII C. N° 42705
Boisrame	Cantonnier	Kriegsgefangenen N° 13773. Stalag VIII C.
Brunet	- d° -	Gefangenennummer 35088. Lager. Bezeichnung Stalag III A
Cadonne		Kriegsgefangenen, 1963-2538 -
Deshais		Gefangenennummer 24641 Lager. Bezeichnung Stalag VIII C
Dreux		Stalag IV B. N° 29874.
Faresier		Gefangenennummer 32185 Lager Bezeichnung Stalag VII A
Forthin		Stalag II D. P.V. G. Gépprüft -
Proe		Stalag I B. N° 23624.
Garçon		Stalag III A. N° 34146.
Henric		Kriegsgefangenenang. Stalag XIII A. Gépprüft - D. 23.
Lambouc		Gefangenennummer 77403. Lager - Bezeichnung.
Lebigot		Stalag VIII C. N° MC 46967.
Lecompt.		Lager. Bezeichnung Stalag VIII C. N° 18141.
Le Hellay		Gefangenennummer 737. Stalag IX B. Lager. Bezeichnung
Lemaire		- d° - 22027. Stalag III A.
Lethiec		- d° - 30767. Stalag XVII B.
Loriant		- d° - 31894. Stalag. X B. Lager. Bezeichnung
Mahouin		Stalag - III A
Marty		Stalag I B. 10. Gépprüft 3. G.R. D.I. 1 ^{er} Escadron M° 5808.
Mongaudin		Stalag VI F. N° 20426.
Moreau		N° 2645. Block III. Baraque 24. B. Ofay IV D.
Panaget		Stalag VIII C. N° 36796.
Pavé		Gefangenennummer N° 5348. Lager. Bezeichnung
Pichon		Stalag III A N° 236/8.
Bitard		Stalag P.I. B. N° 73005. 12 ^{er} B ^{on}

Rigot

11°

Agents signales prisonniers

a) en France

Noms	Qualité	Adresse
Baron	Cantonnier	302 ^e R.I.C. DT. 5 ^e S ^{on} Moto. Camp de Neuf. Brisach (alsac)
Barri	d°	Camp de Pourmartin 14 ^e S ^{on} à Coul. (M ^e 4)
Bernard		21 ^e R.A. 1 ^{er} groupe C.R. Sect ^r pol 15 ^e M ^e 33. Cambrai.
Berton		Soldat. 21 ^e R.A.L. Camp N° 4 à Pithiviers (Loiret)
Blin		Caserne d'artill ^{ie} Nord. S ^{on} 43. Colmar (H ^e Rhin)
Bodereau		Caserne d'artill ^{ie} Sud. Block 2. S ^{on} 18. Colmar.
Bonhommeau		Caserne Courcy, Epinal, Block 22. chambre 13.
Bordier		Camp de Mailly
Breton		302 ^e R.I. 2 ^e C ^{ie} Caserne Rapp N° 117. Colmar.
Bruteul		à Lager, 14 ^e C ^{ie} Strasbourg - Schillinghiem
Bouttier		Block 22. Cheminots, chambre 19, Caserne Courcy Epinal
Cantin	Employé	Camp de Morancez. 2 ^e C ^{ie} de travailleurs manuels 6 ^e groupe à Chartres
Corbin	Cantonnier	Détachement de la forêt de la Gaudinière. 1 ^{er} S ^{on} Chateaudun
Chapelle	d°	Caserne Corbineau. Laval.
Chesnier		Camp N° 1 à Joves (E et S.) chez M ^e Cuira maire de Joves
Cador		Caserne Rapp - Colmar (alsac)
Cartier		Camp Kriegsgefangenenlager à Neuf Brisach
Piquet	Garde	Caserne Schneider. Laval
David	Cantonnier	Camp d'Auvours (Sarthe). S ^{on} 35.
Poladille	d°	16 ^e C ^{ie} g ^e S ^{on} Bâtiment A, Camp Gérard, Belfort.
Danjard	d°	Caserne Punoit, 28 ^e C ^{ie} 4 ^e groupe à Orléans.
Channo	Cantonnier	Prisonniers à Strasbourg
Emeraud	- d° -	Camp de la Fierge, Bâtiment 8. Epinal.

Prisonniers en France (suite)

Noms	Qualité	Adresse
Pillette Février	Cantonnier d°	Camp de Pourpière, 6 ^e Cie 1 ^{er} groupe à ferrins (Aisne) Camp N° 13 à Joigny (Yonne)
Guibé Gourand	Cantonnier d°	Camp de Verneuil s/avre (Eure) N° 1489 - 7 ^e Cie Camp de St. Menchould (Marne) travaille dans une ferme de la Marne à Passavant en argonne chez M ^{me} Mathieu
Helaut Houamé	Cantonnier d°	à Pourchambault (Nièvre) 53 ^e Cie 3 ^e groupe - Bâtiment C.C. - Camp N° 2 - Caserne Davoust à Joigny (Yonne)
Jefonday Joubert	adjuvants Cantonnier	Camp d'Ebersheim (Bas-Rhin) Camp d'Essey les Nancy. 145 R.A.L. 57 ^e Cie
La turée Laillet Larné Leclerc Legnigneux Legouas Lizet Leroux Leray Lefournieux	Cantonnier d° } } } } } } } ouvrier 1 ^{er} cl. auxiliaire permanent	Caserne d'artillerie Nord. Sect° 53 - a Colmar. N° 1793 - Camp de Troyes - travaille chez M. Harlot à Vrille (Aube) Camp d'Essey les Nancy. Caserne Kléber à Essey les Nancy Caserne Schneider Laval, Bâtiment D, chambre 57 Block A, chambre 44, 1 ^{er} Etage, caserne Schneider, Epinal. Kriegsgefangenenlager, 2 ^e R. 3 ^e B. 11 ^e Cie agricole - Camp N° 3 ^e A St. Mihiel Camp d'Essey les Nancy, caserne Kléber, 58 ^e Cie Camp d'Epinal (Vosges) 1 ^{er} D. 3 ^e R. 3 ^e B. 12 ^e Cie Kriegsgefangenenlager, Neuf Brisach (Alsace)
Martinaud Moquet Moussu	Cantonnier d° d°	Caserne d'artillerie Nord 8 ^{on} 22 à Colmar (H. Rhin). Caserne Kléber à Essey les Nancy - Camp de Coul à Ecrouves (ouest)

Prisonniers en France (suite)

Noms	Qualité	Adresse
Morin	Cantonnier	423 ^e Reg. de Tirailleurs 2 ^e Cie Caserne Blandan Nancy.
May	d°	Camp des Roches, Bâtiment 11 - 7 ^e Cie Verneuil (Eure)
Picher Petit Privost Pillais Peronnet Pichot Porcheron	Cantonnier d° } } } } } } Piqueur	Camp d'Auvours, près Le Mans Secteur E3 - 3 ^e 27 N° 420, Caserne de Landhuy - Belfort Caserne du 4 ^e chasseurs, 7 ^e 8 ^{on} Colmar (H. Rhin) Camp d'Essey les Nancy, caserne Kléber. Prisonnier blessé, nouvel hôpital d'Amiens. 9 ^e Cie 2 ^e 8 ^{on} Caserne Rapp, Colmar. 38 ^e Génie H. N° 10 - Camp d'Uruffe (M. et M.)
Quinet	Cantonnier	Camp d'Auvours, groupe 30 (Vieux Bâtiment)
Rabu Royer Roulette Rousseau Rousseau	d° } } } } N° 2609 N° 3335	Camp d'Auvours, près Le Mans - à Mirecourt (Vosges) 11 ^e Cie maison N° 7 - Camp d'Auvours, près Le Mans. Camp d'Auvours, groupement F N° 27. Camp de Romilly s/Seine (Aube).
Sabatier Seguin	adjuvants Cantonnier	"La Citadelle" 1 ^{er} Cie Cambrai (Nord) Camp d'Essey les Nancy, caserne Kléber
Lochet	adjuvants	103 - D. F. 172 - R. I. F. E. B. caserne du polygone Strasbourg
Verrier	Cantonnier	Cantonnier Camp de Courcy à Epinal.

En Allemagne

b/ Prisonniers en Allemagne (Suisse)

Noms	qualité	adresse
Rigot	Cantonnier	Stalag I.B. 10 - Gefürst N° 26304 (Prisonnier civil).
Schutz	- d° -	Stalag XIII.A. N° 68210. K.R. G.E.F. - A.R. B. K.D.O. 2042
Cessier	attache	Oflag XVII.A. Gebührenfrei.

c/ Prisonniers en Belgique

Guillon	cantonnier	Hôpital St Joseph, Gilly Charleroi.
Beurtebize	- d° -	- d° - d° - d° - d° - 24 rue de l'hôpital
Marie	- d° -	Hôpital civil de Nivelles, Brabant.

d/ Prisonniers en Suisse

Brillant	cond. de droiture	Camp de Basti, Lucerne.
Cornec	Cantonnier	Camp d'Exkoltzmatt, Lucerne.
Leveau	- d° -	Camp de Dagmersellen.
Masnière	- d° -	Internierungslager. Schupfheim Canton de Lucerne

Colis

à l'adresse -

Quett.

Lefèvre, (Charles) N° 20.952
Charles, Marie Jules Joseph.

1915

Employé Principal

Le Mans

Le Mans

2 Septembre 1939

O.R.

4 Sept. 1940

Commission Contrôle Postal de Nantes
(replié à Paris)

5

démobilisation

Fiche de démobilisation
par le Centre de Démobilisation du
Canton de Lorient, le 4 Sept. 1940.

Hôtel de l'Oratoire, Boulevard de la
Gare. - Le Mans. (Sarthe)

Le Mans

26 Septembre 1940

Le Mans

26 Sept. 1940

Relevé nominatif des agents Mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.

Semaine du 2 au 7 Septembre 1940

n° m ^{ls}	Noms	Emplois Résidences	Dates de		Observations
			mobilisation	reprise de service	
837	Barre,	Caumont à la Tour	5 Septembre 1939	29 8 40	Personnel mis en permission par les Autorités Allemandes

Le Mans, le 10 Septembre 1940.
Le Chef d'Arrondissement V.B.

Semaine du 9 au 14 Septembre 1940

195.394 Lantin
17628 Maquet

Employé. Leman	25-8-39	9-9-40	Prisonniers en permission.
Cantonier St-Ren La Cour	4-9-39	12-9-40	

Leman, le 18 Sept. 1940

Transmis à Monsieur le Chef d'Arrondissement Tré et Bâtmeux
Le Mans

pour suite utile, en ce qui concerne
les agents de votre Service

Mons. le 12 Octobre 1940.

Chef d'Arrondissement du Mans

Bay

Aucun agent figurant à la liste
jointe n'appartient à l'Arrondisse-
ment du Mans.

Ministère des
FINANCES

TRÉSORERIE GÉNÉRALE
de la SARTHE

DEPENSE

N° 3330

Le Mans, le 19 Septembre 1940

Le Trésorier Payeur Général

à Monsieur le Chef de Gare du Mans

Une instruction ministérielle en date du 6 Août 1940, parue au Journal officiel du 11 Août, page 4.680, dispose que les militaires auxquels leurs administrations ou entreprises ont conservé leur traitement ou salaire durant leur présence sous les drapeaux n'ont pas droit à la prime de démobilisation.

Pour me permettre de déterminer si les personnes désignées ci-dessous ont droit à la prime, je vous serais obligé de vouloir bien m'indiquer s'ils ont reçu de la Société Nationale des Chemins de Fer un salaire ou un traitement pendant la durée de leur mobilisation.

Dans l'affirmative, il y aura lieu de me faire connaître la quotité du salaire ou du traitement perçu (totalité, trois-quarts ou moitié).

M. SUSSAC Kléber, 63 Rue des Charmes Le Mans
MORICE Marcel, Ajusteur, 52 Rue Hucher, Le Mans
AUROUSSEAU André, S/Chef de dépôt, Rue de la Foucaudière-Le Mans
~~BRUTUS Alexandre, 72 Rue de Valmy - Le Mans~~
GRAINDORGE Marcel, 34 Avenue Félix Geneslay
KAN René, Monteur Electricien, 96 Rue Bara, Le Mans
BUPRE Jean, 59 Rue de la Pelouse, Le Mans
LATOUCHE Jean, 12 Rue des Pommiers, Le Mans
BEAUFILS Marcel, Electricien, 22 Rue de la Mutualité, Le Mans
BEAULATON Maurice, Ajusteur, 12 Rue de Saintonge, Le Mans
DENIS Louis, 1 Rue de la Soierie, Le Mans
PASTRAU Léon, Tourneur, 16 Rue Guérard, Le Mans
PRIOUL Jean, Ajusteur, 108 Rue J.J. Rousseau, Le Mans
MENANT Marcel, Ajusteur, 20 Rue de la Collectivité, Le Mans
LECOQ André à Neuville-sur-Sarthe
ALLARD Robert à Réloché.
BETTON Victor, Postier à la Correspondance des Chemins de fer
20 Rue des Chanoines Le Mans
MARCILLE Roger, Ajusteur, 70 Rue Salengro- Le Mans
BOULAY Marcel, 20 Allée de Funay
TAILLANDIER Charles, Cheminot, 78 Rue Ambroise Paré, Le Mans

clive Bureau

Signé: ILLISIBLE

Arrondissement du Mans

Personnel

P/2

P

Arrondissement VB
Le Mans

M. Chapelle Albert, N° 7646.
Cantonnier à Sautoumy - qui était
mobilisé et prisonnier a repris son
service à la SNCF le 12 Août
1940.

24 SEPT 1940

En joint le mod. C Bis.

~~Le V. 100 concernant cet agent sera
adhésé par ses prochains collègues~~

La Loupe le 1/9/40

Le Chef de Section Pual

P

~~Ext~~

mu

Arrondissement - V.B.
Le Mans

Monsieur Boire Celestin, N° 16272
Garde à Sceaux - Boesse qui était
mobilisé et prisonnier a été remis
à la disposition de la SNCF le
17. 9. 40.

En joint le mod. C Bis d'usage.

Le V^o ~~concernant~~ ~~est~~ ~~agent~~ ~~sera~~ ~~adressé~~
~~incessamment~~

La Loupe le 20. Sept. 1940

P/ le Chef de la 2^{ème} Section

Dupont

23 SEPT 1940

P.

CV

Arrondissement . V.B.

Le Mans

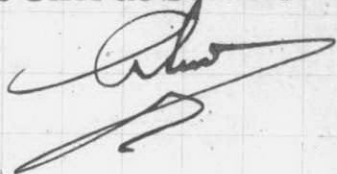
Monsieur Legouas Raoul, N° 187315
Cantonner à Boudé d'Harmon, qui était
mobilisé et prisonnier, a été remis à
la disposition de la SNCF le 20 Septembre
1940.

26 SEPT 1940

- (Ci joint un mod. C. Bis.
- ~~Le V-100 concernant l'intérêt sera~~
~~adressé dès que nous pourrions les rensei-~~
~~gnements.~~

La Loupe le 24/9/40.

Le Chef de Section Principal



Déclaration nominative des agents mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.

N° mat	Noms	Emplois Résidences	Dates mobilisation	De reprise de service	Observations
--------	------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------

Semaine du 16 au 21 Septembre 1940.

N° mat	Noms	Emplois Résidences	Dates de		Observations
			mobilisation	reprise de service	
16.278	Berton	Caumontin à Simères-Pagutay	6 Sept. 1939	9-8-40	
7.612	Naz	Caumont à Laval	2-9-39	18-9-40	
14.522	Giffis	Caumont à Montagny	3-9-39	15-9-40	
7.506	Ladurie	Caumont à Guille	3-9-39	22-8-40	
7.498	Blin	Caumont - Le Mans	5-9-39	18-9-40	

Le Mans, le 24 Septembre 1940

Le Mans, le 1940
Le Chef d'Arrondt (Voie et Bât)

		Semaine du 23 au 28 septembre 1940	
16.272	Boné	Garde à Secour Boite	2-9-39 17-9-40
11.497	Masot	Leantonnier Lehand	23-8-39 18-9-40
7.646	Chapelle	Leantonnier Pontgen	27-8-39 12-8-40
14.510	Pouand	Leantonnier La Hette	2-9-39 14-9-40
13.421	Séguin	Leantonnier Montagne	3-9-39 20-9-40
7.504	Soladille	-do. Lehand	3-9-39 23-9-40
187.315	Legouas	-do. Goudé H. H.	4-9-39 20-9-40
20.952	Lefèvre	Employé P. P. Lehand	2-9-39 4-9-40
10.629	Badureau	Leantonnier Château du L.	3-9-39 21-9-40
10.577	Briton	-do. Bédic S. B.	5-9-39 21-9-40
7.568	Brosset	-do. Visconté	9-9-39 24-9-40
186.331	Madame	-do. Pont de B.	5-9-39 21-9-40
7.582	Desile	-do. La Guisnel	2-9-39 23-9-40
197.254	Rabousseau	-do. Courtalain	4-9-39 23-9-40

Voir lettre explicative jointe

30 Sept. 40

Arrondt Voie Le Mans

Agents blessés au cours des
hostilités.

Declaraturs jointe du St Chef de Cantons
Pinard Sylvain, M^e 190123
qui a repris son service le 26 Août
après avoir été prisonnier.

Cet agent va subir l'examen
du Medecin local.

Chateau-du-Loir, 24 SEPT 1940

INCHETS PROSECUTION
LE CHEF DE SECTION

N° P)

Retourné à 7^e Section, (Château-du-Loir)
avec prière de m'adresser d'urgence l'avis
de mutation Med. Chit concernant M. Pinard.

Cette pièce aurait dû me parvenir dès la
reprise de service de l'intéressé. Le Mans, le 27.9.40

(2 pièces à me retourner).

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Service de la Voie, des Bâtimens
et de la Construction des Lignes Nouvelles

Numéro de
l'unité

(1) { FACTURES de
AVIS DE V

Numéros des Factures ou des entrées aux Parcs ou Magasins	Montant par facture ou avis de versement	Somme totale par § de l'entretien courant ou par crédit	IMPUTATION BUDGÉTAIRE			
			Chapitre ou Compte	§	Numéro de Crédit	Nos des lignes
1	2	3	4	5	6	7

(2)

507

Imprimé de B.
Le Mans

En retour avec C.B.

5-10-40
LE CHEF DE SECTION

507-4

Monsieur le Chef de District

Je viens vous aviser que j'ai été blessé
pendant la guerre 1939-40. Mon certificat de radiologique
du 15 août 1940 de l'Agent-sur-seine mentionne ceci
A { Fracture du radius gauche au niveau du tiers supérieur
par projectile inclus au contact de la fracture.

Veuillez agréer Monsieur le Chef de District
mes respectueuses salutations

Travaux à 507 a

titre d'information.

Le 14-9-1940

Je certifie conforme au Certificat Pinard Hybrant Chef Cantoy - 19^e Cantoy -
Medical qui m'a été présenté par le Chef
de Cantoy Pinard, la déclaration ci-dessus.
Cet agent souffre un peu de sa blessure, mais
œuvre normalement son travail.

Ch. La Vallée 14-9-40

LE CHEF DE DISTRICT

[Signature]

Relevé nominatif des agents Mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.

N° Mat.	Nom	Emplois	Dates de		Observations
			Précédent	Suivant	
3991	Cador	Cantonnier	Le Tillet 8-9-39	22-9-40	
13.453	Lebigot	do. St-Aubin	4-9-39	23-9-40	
13.447	Lambourg	do. Courville	4-9-39	23-9-40	
888	Moisy	do. St-Aubin	4-9-39	25-9-40	
11.505	Scoarnec	do. Rte. Yvril	26-8-39	23-9-40	
8.355	Davié	Cantonnier	do. 6-9-39	23-9-40	
14.085	Frœ	do. Noyant	3-9-39	26-9-40	
7.614	Bonhommeau	do. La Garenne	5-9-39	1-10-40	
12.157	Leray	Préposé de l'Explo.	5-9-39	1-10-40	
14.535	Roufflette	Cantonnier	21-9-39	18-9-40	
196.792	David	do. Pontgouin	12-6-40	16-9-40	
11.455	Loiseau	do. Montbaur	3-9-39	27-9-40	
166	Hégondy	Aide-Surv. S.E.S.	4-9-39	27-9-40	
199.274	Ellannot	Cantonnier	2-9-39	27-9-40	
13.019	Leaschet	Aide-Surv. S.E.S.	24-8-39	27-9-40	
11.571	Bouttier	Cantonnier	24-8-39	30-9-40	
7574	Gibson	do. Sillé-le-G.	8-9-39	25-9-40	
10.783	Neau	do. Châteaule	5-9-39	26-8-40	
2.105	Bineau	do. Chenet	5-9-39	30-9-40	
190.128	Pinaud	S. Chef de Canton au franchissement	6-9-39	26-8-40	

Le Mans, le 9 Octobre.
Le Chef d'Arrondt. (Voie)

Relevé nominal des agents Mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.

N ^o M ^{les}	Noms	Emplois Résidences	Dates de		Observations
			Mobilisation	remise de S ^s	
Semaine du 1 ^{er} au 12 Octobre 1940					
13.345	Bienvenue	Leantonnier à Mayenne	4-9-39	31-8-40	Remis à disposition le 31-8-40 après réforme (Amputation droite)
11.487	Bruteul	Leantonnier à Balazé	2-9-39	1-10-40	
7.824	Chesnier	Leantonnier à Pont-de-Braye	5-9-39	9-8-40	

Le Mans, le 15 Octobre 1940
Le Chef d'Arrondissement (Voie et Bâ)

3. Section

Pour me fournir le renseignements demandés, en A.

P. B. M.
facté le 3. 8. 40
1- vérifié de son Spd

Peterson à l'annuaire
vous le montr. après N° 7
pour le service de son
du 3. 8. 40 à l'annuaire
de l'Etat le 7. 8. 40
le chef de la 3. Section
S. R. C. le
9-8-40.

Le Chef d'Arrondissement
au Mans,

D'après l'avis mod. ci-joint, M. Clément, n° 131.615, a été mobilisé le 26 août 1939.

Or, d'après votre relevé du 14 septembre, cet agent aurait été mobilisé le 2 septembre 1939.

Je vous prie de me faire connaître la date exacte de mobilisation de l'intéressé.

3. Section.
C'est par erreur que j'ai
indiqué, le 26 août
la date de mobilisation
de M. Clément est bien
le 2 septembre 1939.
Le 26 août 1939.
Le 26 août 1939.

1 pièce

N° P

Transmis à 3^e Section, pour renseignements.

L'avis que vous m'avez transmis le 2 sept. 1939 indique bien que M. Clément a été mobilisé le 2-9-39. - Dans ces conditions pour quelle raison a-t-on indiqué 26 août sur l'avis Mod. ci-joint?

P. Le Chef d'Arrondissement V.B. Le Mans, le 2-8-40

SERVICE DE LA VOIE ET DES BATIMENTS
Arrondissement du Mans

Semaine du 21 au 26 Octobre 1940

895	Lemaçon	Cantonier à	20-8-39	disparu à bord du "Meknes" torpille le
		Segré		24 juillet 1940
15.909	Héner	Cantonier, La	2-9-39	14 10 40
		Huette C.		
20.390	Bordier	Cantonier à	5-9-39	23-9-40
		Etriché-Château		

Le Mans, le 29 Octobre 1940
Le Chef d'Arrondissement V.B.

M. Avril.

L'Arrondissement me demande
l'adresse actuelle du Cantonnier Liboulleux
N^o 7.548, qui serait mobilisé, or il ne
figure pas sur le relevé des agents mobilisés.
Veuillez me renseigner au sujet de
cet agent.

Le Mans, le 2-10-40

Le Chef de la 1^{re} Section

Mou

M. chef de la 1^{re} Section

M. Liboulleux n'est pas mobilisé.

Il a été convoqué par l'autorité militaire
lors de l'incorporation des porteurs de
fascicules bleus, mais en raison de sa
situation de famille 3 enfants,
il n'a pas été incorporé - et a été renvoyé
immédiatement à son poste.
Ces faits ont été signalés en leur
temps à la section de table (convocation
et renvoi immédiat dans ses foyers).

M. Liboulleux habite à Avoine
(bourg d'Avoine) Sarthe. Le Chef de la 1^{re} Section
3-10-40

Cantonnier
Signalé sur
le R. G. le 13-11-40
M

Relevé nominal des agents

Mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.

N ^{os}	Noms	Emplois Résidences	Dates Mobilisation	De rapprise de ser	Observations
Semaine du 14 au 19 Octobre 1940					
13.435	Cosmeau	Sémaphoriste à La Chapelle	2-9-39	21-10-40	
13.337	Heraumi	Carantonnier	25-8-39	12-10-40	

Le Mans, le 22 Octobre 1940
Le Chef d'Arrondissement V.B.

Le Mans, le 22 Octobre 1940

Le Chef d'Arrondissement V.B.

8.

Très humblement V^{re} Leclercq.

Ci joint l'avis de mortalité de l'É. C. concernant
les penes de l'É. C. 11. 507. cautions à l'ordre
remises à la Société de la S. M. C. E. le
18 juillet 1910, au moment où nous
advertissons de l'établissement de cette société nous ne
pouvions aucun imprimé, et par la
suite une omission s'est produite involon-
tairement.

Leclercq. le 10/11/10

Guimard

Liste nominative des agents
 remis à la disposition de la S.N.C.F.

N ^o les	Noms	Employeurs Résidences	Dates de		Observations
			Mobilisation	remise de ser ^g	
Semaines du 28 Octobre au 2 novembre et du 4 au 9 novembre 1940.					
14.520	Desloges,	Leantonnier à Alençon	3 Janv. 1940	24-7-40	
11.507	Denis	Leantonnier à Caen	27 Août 1939	18-7-40	
902	Dupont,	Leantonnier à Noyal-Asigne	3-9-39	6-9-39	
7548	Leboulleux	Leantonnier à Orléans	27-1-40	28-1-40	

Le 13 novembre 1940
 Le Chef d'Armement

*Relevé nominatif des agents
Mobilisés remis à la disposition de la S.N.C.F.*

N ^o 12	Noms	Employés Résidences	Dates de		Observations
			Mobilisation	reprise de Ser	
			Semaine du 18 au 23 novembre 1940		
10.637	Servain, Gilbert	Caumont à Château-du-Loir	5 Sept. 1939	Décidé aux Armées le 8 juin 1940	
			Le Mans, le 28 Novembre 1940		

Ministère
des FINANCES

Le Mans, le 10 Décembre 1940

TRESORERIE GENERALE
DE LA SARTHE

DEPENSE

N° 4366

LE TRESORIER PAYEUR GENERAL DE LA SARTHE

à

Monsieur le Chef de Gare du MANS

Une instruction ministérielle en date du 6 Août 1940, parue au Journal Officiel du 11 Août, page 4.680, dispose que les militaires auxquels leurs administrations ou entreprises ont conservé leur traitement ou salaire durant leur présence sous les drapeaux n'ont pas droit à la prime de démobilisation.

Pour me permettre de déterminer si les personnes désignées ci-dessous ont droit à la prime, je vous serais obligé de vouloir bien m'indiquer s'ils ont reçu un salaire ou traitement pendant la durée de leur mobilisation.

Dans l'affirmative, il y aura lieu de me faire connaître la quotité du salaire ou du traitement perçu (totalité, trois-quarts, ou moitié)

- X M. LECOQ André, Mécanicien à Neuville-sur-Sarthe
- X M. ALLARD Robert à Teloché
- X M. MARTINEAU Paul, ajusteur mécanicien, 17 rue de la Beslinière à Sillé-le-Guillaume.
- X M. GRAINDORGE Marcel, 34 Avenue Félix Geneslay, Le Mans
- X M. DUPRE Jean, 59 Rue de la Pelouse, Le Mans
- X M. BLIN Marcel, 164 Boulevard de la Petite Vitesse, Le Mans

Signé:

Personnel

Le Mans, le 17 Décembre 1940

P/2

Transmis à Monsieur le Chef d'Arrondissement

VOIR ET BATIMENTS

LE MANS

pour suite utile en ce qui concerne les agents de votre Service.

LE CHEF d'ARRONDISSEMENT,

Remy

*Les agents ci-dessus
n'appartiennent pas au
Service de la Poste.*

18-12-40

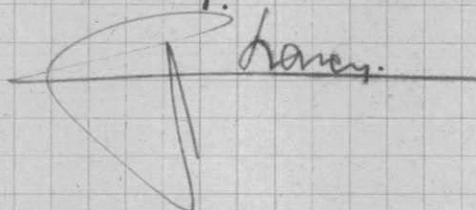
NOB)

Transmis à 5^e Section (Laval) l'avis
ad. Clés ci-joint concernant M. Garnier.
n^o 14.866, Cantonnier à Erroz, pour faire
le nécessaire conformément aux indications
également jointes et retourner.

Annexes:
1 note... 1 avis med. Clés

Le Mans, le 13-12-40

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.


P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

505-P

Quond. V.B. Le Mans

* En retour, avis de mutation C^{ls} concernant
ouvrier Garnier, Julez, n^o 14866, Erroz,
après avoir été complété par la date de
démoobilisation.

M. Garnier, a été démoobilisé par la Gendar-
merie d'Erroz le 30 Août 1940.

2/

S. C. P. le 20-12-40

Laval, le 19-12-40.

Le Chef de Section

Chaulin

1941

Retour à 6^e section en lui fai-
sant connaître que le cantonnier Fiesand
s'est présenté le 28 août 1940 à la brigade
de Gendarmerie de Chateaubourg qui lui
a délivré un certificat de démobilisation.

L'avis mod. C bri établi le
12 juillet ne pouvait pas en effet en
faire mention.

P Arrondiss^t

Vicenaire fait.

Vital 12-1-41

Le Chef de Section P^r

[Signature]

CHATEAUBOURG, le 9-1-1941
Le Chef de District,

[Signature]

S.C.P. le 14-1-41

241

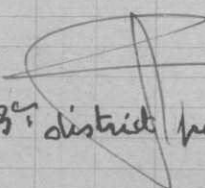
N°1)

Communiqué à 6^e Section (Vitré) l'avis
de mutation mod. Chis concernant M. Frétard
n° 11.905, pour faire le nécessaire et retourner.

Annexes:
2 pièces.

Le Mans, le 7 Janvier 1941

P. Le Chef d'Arrondissement V.B.

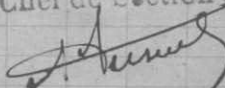
 Lancy.

C. qui au 3^e district pour faire le nécessaire
et retourner.

Vitré 8.1.41,

Le Chef de Section P^m

2/p.



T. S. V. P.

pr
Semaine du 6 au 11 janvier 1941

194.122 Gondouneix Contrôleur du 12 juil 1940 détaché provisoire Mr. Gondouneix de troussant
S. E. S. à l'Atelier École en. Pène l'at. trait dans
La Coupe S. E. S. de Gannat l'impossibilité de rejoindre
son poste et demande son
affectation à la région
du Sud-Est.

(Voir lettre T. B. O. E³ en date du 23-12-40)

Le Mans, le 14 janvier 1941
Le Chef d'Arrondissement V.B

1
Semaine du 13 au 18 janvier 1941

197.236 Bourreau, Cantonnier
au Mans

27 Août 1939 1^{er} janvier 1941

Le Mans, le 21 janvier 1941
Le Chef d'Arrondissement V.B.

pr
Semaine du 20 au 25 janvier 1941

198.282 Lagrange Cantonnier à 1er juil 1940 18 - 6 - 40

Château-la-Mallie Rappel des effectifs
spéciaux des classes
1930 et plus jeunes

M. Lagrange n'a encore
pas été informé de la date
intéressée, n'avait pas
eu de voir fournir l'ind.
mod. C. lui en concerne

Le Mans le 28 janvier 1941
Le Chef d'Arrondissement V.B.

(P)

Monsieur Voie

Le Mans

Je joins fiche motile C^{ris} de
M^{rs}: Houllbregue démobilité du 12/2/41 -

Le dernier n'a pas touché d'avance
lors de sa libération - (voir déclaration

ci-jointe)

Chateau du Loir, 13/2/1941

Le Chef de Section.

F - Ray

Remis
à C
le 14/2/41

Semaine du 10 au 15 Février 1941

194032 Appoline - Cantonier d. : 28 Août 1939 3 Février 1941
à Mété

13.659 Roullnerque - Cantonier d. : 24 Sept. 1939 3 Février 1941
- Château-la-M. 2

7832 Leveau — do — 24 Août 1939 25 Janv. 1941

Re Mand, le 18 Février 1941

P
es

Arrondissement - V.B.

La Harpe

Monsieur Masmère Maurice, M^{re} 14492,
cantonné à La Ferté Bernard,
qui était mobilisé et interne en Suisse
a repris son service le 1^{er} Mars 1941
après démobilisation.

ci joint la fiche C. Bis

15 MAR 1941

~~le carnet de délégation de soldat~~

La Toupe le 10 Mars 1941.

Le Chef de la 2^e Section



Ouest
Voie et Postiments
Le Maus

MASNIERE Maurice
Maurice Assier

Cantonnier

1928

La Fente Bernard

de

5-7 1939

2^{me} classe

28 février 1941

556^{cm} C^{de} de la poutre de chemin
de fer

deux

démobilisation après internement
en Suisse

Fich de démolition n° 6025
C. de Démolition Grenoble

Rue de Chateaudun n° 8
La Forté Bernard

La Forté Bernard 5 Mars 1941
Le chef de district Hal

R. Nauvode

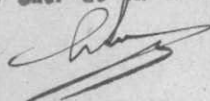
~~P~~
~~1~~
Arrondissement - V.B.
Le Mans

Monsieur Brillant, n° 190635
Conducteur de troisième a Nogent
le Rotrou qui était mobilisé
a repris son service le 21 Février
1941 après démobilitation (Agent interne
en Suisse).

On joint la fiche C Bis) ^{N° 13/3/41}
le carnet de délégation de soldat.

La Loupe le 10 Mars 1941

Le Chef de la 2^e Section



Relevé nominatif des agents
 Obligés remis à la disposition de la SNCF

N°	Nom	Emploi Fonctions	Dates de		Observations
			Mobilisation	renvoi	
Semaine du 8 au 15 Mars 1941					
179.474	Cornu	Conducteur à Gérard	2-9-39	20-2-41	} ^(qui étaient) Agents Antennés en Suisse.
190.635	Brilliant	Conducteur de -trains à Nogent-le-Rot.	5-9-39	24-2-41	
14.492	Masniers	Conducteur à La Ferté-Bell.	5-9-39	28-2-41	

17 MARS

17 MARS

7

12 Avril 1941.

11.541 Gouin Cantonnier à 6 Sept. 1939 Xité aux Armées le 5 Juin 1940
La Ferté-Bernard.
6.464 Courvasier, Cantonnier à 25 Août 1939 4 Avril 1941 Rapatrié d'Allemagne
Champfleury

16 AVR 1941

7 Juin 1941

15 085	Péronnet	Garde-Rempl au Bois d'Orléans	5-9-39	8 Mai 1941	(1) Remis à disposition de la S.H.C. le 29-2-41 et en situation de à partir de cette date
7.864	Chevay	Carbomier à Chondouleur	4-9-39	29-4-41	(1)
11.665	Lorault	Carbomier aux Bass	13-9-39	3-6-41	Rapatrié d'Allemagne où il était prisonnier

(1) Contrairement aux renseignements fournis par le Service Local
intéressé, ces agents ne se trouvaient pas en situation de maladie mais occupés
à de menus travaux en attendant leur nomination à un poste de garde.

le 9 Juin

H. L. P.

Relevé des malades des armées de terre

Supplément à la S.N.C.

14

19 Juillet 1941

538	de Lorin,	Leantonnier ou chand	2 Sept. 1939	1 ^{er} Juillet 1941	Rapatrié d'Allemagne malade d'insomnie.
539	de Lhouin,	Leantonnier à Nogent-le-Rotrou	9 Sept. 1939	4 Juillet 1941	— de —
540	de Lhouin,	Leantonnier	4 Sept. 1939	décédé le 14-7	Rapatrié de Belgique à l'Hôpital comme grand malade. Mlle de St Raphaël

22 Juillet

L. S. V. P.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région Brest

Service _____

Arrondissement _____

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des Chemins de fer Français

NOM : Chauvin, JeanPrénoms : JosephClasse de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la pièce justifiant la situation militaire) : 1915Emploi à la S.N.C.F. : Employé P.P.Résidence
d'emploi

{ au moment de la mobilisation : Le Mans
actuelle : do

Date de mobilisation : 1-9-39

(cessation de service à la S.N.C.F.)

Situation militaire au moment de la
cessation de service à la S.N.C.F. }

O.R.Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : 5-8-40

Corps ou Service d'affectation au
moment du renvoi dans les foyers }

Substitué en congé
de combattant
Service Militaire des Chemins de Fer
(Commissionnaire de gare)

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément } 4
dont l'agent est LEGALEMENT le père }

Motif de renvoi dans
les foyers

{ affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.,
affectation spéciale au titre de _____
" "
Père de _____ enfants
autre motif _____

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement : _____

Ordre de mission établi par _____

Ciblé par les autorités allemandes et dimo-
Autre pièce : *sur la carte de démobilisation de la*
délivrée par *Prigone* *instaurée le 14*
en date du 15-8-41 (Fiche No 1096)

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

5, rue des Guignards, Le Mans (51)

A *Le Mans* (1), le *12 Août 1941*

Vu et transmis à M. le Chef du Service d _____

A _____ (2), le *12 AOU 1941*

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1° Division - 4° Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (8°)

A Paris, le (3) *12 AOU 1941*

(1) - Signature du Chef local

(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)

(3) - Signature du Chef de Service régional

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région LuxembourgService SERVICE DE LA VOIE ET DES BATIMENTSArrondissement Arrondissement de Metz

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
à la disposition de la Société Nationale
des Chemins de fer Français

NOM : BarthélemyPrénoms : JeanClasse de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
(ou la pièce justifiant la situation militaire) : 1916Emploi à la S.N.C.F. : Chef de SectionRésidence
d'emploiau moment de la mobilisation : Argentanactuelle : Le MansDate de mobilisation : 2 Sept. 1939.
(cessation de service à la S.N.C.F.)Situation militaire au moment de la
cessation de service à la S.N.C.F. } O.R.Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. : 19-8-40Corps ou Service d'affectation au
moment du renvoi dans les foyers }C.M. 15Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément } 3
dont l'agent est LEGALEMENT le pèreMotif de renvoi dans
les foyers

affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

affectation spéciale au titre de

Père de 3 enfants

autre motif

T.S.V.P.

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par *Liberé par les Autorités
Allemandes et réhabilité par le Centre de Démobil.*
Autre pièce : *de la Brigade de Gendarmerie du*
délivrée par Mans en date du 5-8-41. (Fiché 100)

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

12, rue de Lorraine, Le Mans. (Sarthe)

A *Le Mans* (1), le *23 Août 1941*
Le Chef d'Arrondissement V.B.

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A _____ (2), le *23 AOU 1941*

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1° Division - 4° Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (9°)

A Paris, le (3), *23 AOU 1941*

- (1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

N° B)

Relevé nominatif des agents, officiers de réserve, prisonniers de guerre,
libérés comme anciens combattants de la guerre de 1914-1918.
(Lettre P² B.M. en 3 Sept. 1941)

N° Ind.	Noms	Grade	Résidence	Observations
13.599	Charvin	Employé Sp.	Le Mans	
170.010	Lochon	Chef d'atelier (R.G.)	- Lo.	

L'avis de nomination Mod. C correspondant vous a été adressé les
12 et 23 août écoulé.

Le Mans, le 4 Septembre 1941
Le Chef d'Arrondissement V.B.

29 Sept.

4 Octobre 1941.

X 12.70 Bernard Gard. Kempf : Sept. lun 1939 et Sept. lun 1941 Rapatrié sanitaire remis
à disposition de la S.N.C.F. le 10-8-41. Était
en situation de maladie
depuis cette date.

196.795 Martinand Lea tomier : Sept. lun 1939 et Octobre 1941 Rapatrié sanitaire
remis à disposition de la
S.N.C.F. le 23-7-41

- 8 OCT 1941

117

22 Novembre 1941

11.439 Bourget. Grand-Remp. 5 Sept. 1939
à la Mairie de
Bozège.

Décl. de 20 Octob. 1941
à la Mairie de Saint-
Nicaise. Limoges. H. 100.

Le Mans, le 26 Mars 1941
Le Chef d'Arrondissement V.B.

1942

19

24 Janvier 1942

11519 - Rousseau Antoine
aux étangs
C. L. 1. 1939. 12 Janvier 1942. Rapatrié d'Allemagne
au titre "Sanitaire"

Le Mans, le 26 Janvier 1942
Le Chef d'Arrondissement V.B.

Service de la Voie et des Bâtiments

a Arrondissement du Mans.

Relevé nominatif des agents mobilisés remis à la
Disposition de la S.N.C.F.

Semaine du 4 au 10 Avril 1942

N ^o mat.	Nom	Emploi et résidence	Dates de		Observations
			mobilisation	reprise de service	
15.051	Gasse	Caoutchouc à Yverl'Esque	11 Sept. 1939	7 Mars 1942	Prisonnier de guerre. Rapatrié comme sanitaire. Fiche de démobilisation N ^o 2471 délivrée par le Centre du Mans.

Le Mans, le 7 Avril 1942

25

30 Mai 1942.

13.023 Badet

Surveillant SE 27-8-39
à Alençon

27-5-42.

Prisonnier en captivité
libéré aux Allemands.

Le Mans, le 28 Mai 1942.
Le Chef d'Arrondissement V.B.

SERVICE DE LA VOIE ET DES BATIMENTS

Arrondissement du Mans

Relève des agents mobilisés remis à
la disposition de la S. N. C. F.

Semaine du 21

26 septembre 1942.

13.439. Laine

Cantonier
(Le Mans)

4-9-39

21-9-42

P. G. devenu veuf depuis
les hostilités, père de 2
enfants, mis en congé
de capillarité

30 janvier au 6 fév

1943

- 2 OCT 1942

7800. Drupe

Cantonier à
Savigny/B.

8-9-39

22-1-43

P. G. libéré au titre de
la relève 5-2-43

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région Ouest
 Service Voirie & Bâtiments
 Arrondissement Le Mans

AVIS DE MUTATION

concernant un agent mobilisé remis
 à la disposition de la Société Nationale
 des Chemins de fer Français

NOM : GAUTIER N^o 186.601

Prénoms : Alfred, Renaud, Auguste

Classe de mobilisation mentionnée sur le fascicule de mobilisation
 (ou la pièce justifiant la situation militaire) : 1921

Emploi à la S.N.C.F. :

Conducteur

Résidence
 d'emploi

{ au moment de la mobilisation :

Virvins Beaumont

{ actuelle :

Virvins - Beaumont

Date de mobilisation :

(cessation de service à la S.N.C.F.)

10-16-10-11-1919

Situation militaire au moment de la
 cessation de service à la S.N.C.F. }

M Réserve

Date de remise à la disposition de la S.N.C.F. :

6 février 1913

Corps ou Service d'affectation au
 moment du renvoi dans les foyers }

428 Régiment de province

Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément
 dont l'agent est LÉGALEMENT le père }

un

Motif de renvoi dans
 les foyers

{ affectation spéciale au titre de la S.N.C.F.

{ affectation spéciale au titre de

{ Père de _____ enfants

{ autre motif

Pièce militaire remise
à l'agent pour justi-
fier son renvoi dans
ses foyers

Adresse domiciliaire
(rue et n° s'il y a lieu
Département)

Fascicule de mobilisation modèle établi par le
Bureau de Recrutement :

Ordre de mission établi par

Autre pièce : *feuille de démobilisation n° 8886*
délivrée par *le commandant du centre*

d'Orléans, le 6-2-1943 -
Cf. Gautier, Cédex, à St Christophe
du Gaudet, Lorient

A *Lecques*, le *17 février 43*

Le Chef de Section

Gummad

Vu et transmis à M. le Chef du Service d

A _____, le _____
(2)

Vu et transmis à M. le Directeur du Service Central du Personnel
(1° Division - 4° Subdivision) - 88, Rue St-Lazare - PARIS (9°)

A Paris, le _____
(3)

- (1) - Signature du Chef local
(2) - Signature du Chef d'Arrondissement (ou Fonctionnaire assimilé)
(3) - Signature du Chef de Service régional

prise

Séminaire du 8 au 13 Février 1943

601 Gauthier,

Cantonville 15-11-39.

6-2-43.

P. G. libérés au

~~Mirion Beaumont~~

506 ~~Pinard,~~
d. u.

Gard-Renault 7-9-39

9-2-43.

libérés de la relâche

~~Yvon L'Évêque~~

Le Mans, le 17 Février 1943.

SERVICE DE LA VOIE ET DES BÂTIMENTS

88

ARRONDISSEMENT du MANS.

**RELEVÉ NOMINATIF DES AGENTS DEMOBILISÉS REMIS À LA
DISPOSITION DE LA S.N.C.F.**

Période du 22 au 29 Mars 1943

No Mle	Nom	Dates de		OBSERVATIONS
		mobilisation	reprise de service	
II577	Templier	2-9-39	22-3-43	Prison-
8335	Rousseau	2-9-39	31-3-43	nissa 11
II473	Moreau	11-9-39	31-3-43	berés a
7782	Mercier	3-9-39	29-3-43	titre de
				relève et
				en congé
				de capti
				vité.

**Le Mans, le 10 Avril 1943.
Le Chef d'Arrondissement V.B.**

Mois de MAI 1945

libération

II839	Esraud,	Cantonnier au 3-9-69 Mans	19-5-45	Prisonniers libé-
7640	Gouraud,	Cantonnier à 3-9-69 Etriché-Chât. f	10-5-45	rés au titre de la relève et mis en congé de captivité.

Le Mans, le 25 Juin 1945
Le Chef d'arrondissement,

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrondissement du MANS

RELEVÉ NOMINATIF DES AGENTS DEMOBILISÉS REMIS À LA DISPOSITION DE LA S.N.C.F.

N° Mle	Nom	Dates de		Observations
		mobilitation	de reprise de service	
I4526	CISSE	9-9-39	29-7-43	P.G. libéré au titre de père de 3 enfants. (En congé de cap- tivité)

décédé le 3.8.44

Le Mans, le 1er Septembre 1943
Le Chef d'Arrondissement,

1944

Arrondissement du Mans.

+++++

RELEVÉ DES AGENTS DEMOBILISÉS REMIS À DISPOSITION DE LA S.M.C.F.
en MAI 1944.

N° Mle	Nom	Dates de		Observations
		mobilisation	de reprise de service	
II.475	MODEROY	5-9-39	3-5-44	P.C. réformé N°1 à 60% (Fiche de démobilisation N°2564 délivrée par le Centre Démobilisateur de la Mayenne.)

Le Mans, le 31 Mai 1944
Le Chef d'Arrondissement,

404

ARRONDISSEMENT DU MANS

Relevé des agents démobilisés remis à disposition de la S.N.C.F.

N° Mle	Nom	Dates de mobilisation	reprise de service	Observations
II.513	PUY	3-9-39	4-7-44	P.G. rentré comme ar- ladi et remis à dis- position de la S.N.C.F. (Fiche de démobilisa- tion N°4823 délivrée par le Centre de Ra- patriement des P.G.)

Le Mans, le 4 Juillet 1944
Le Chef d'arrondissement,